



# Le Grdr en 2021

---

## *Rapport d'activité annuel*

Ce document sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du Grdr du 25 juin 2022. Cette version est encore provisoire. Son contenu est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations de l'Assemblée Générale.

# SOMMAIRE

- Avant-propos : p3
- La vie associative : p.5
- **Chapitre I : Les enjeux alimentaires de l'Afrique de l'Ouest p. 9**
- **Chapitre II : Déconstruire les idées reçues sur les migrations p. 17**
- **Chapitre III : Désertification ou reverdissement du Sahel : qu'en est-il vraiment ? p. 22**
- **Chapitre IV : Transformation numérique et accès aux services publics : une nouvelle inégalité au détriment des plus précaires p. 28**
- Notre activité par pays : p. 32
- Les principales parutions du Grdr : p. 42
- Le Grdr dans les réseaux : p. 43

## AVANT-PROPOS

**Le Grdr a presque retrouvé son plus haut niveau d'activité en 2021** en dépit d'un **contexte sanitaire précaire**, source d'incertitudes. Le « retour à la normale » s'est amorcé au second semestre, avec à nouveau la possibilité de se déplacer, de se retrouver et de relancer les missions, indispensables au Grdr, actif sur le double-espace.

Au-delà de la pandémie Covid, le Grdr évolue dans un **contexte où les crises et les conflits - politique, sécuritaire, alimentaire - se multiplient et où l'insécurité s'accroît et menace la paix et le vivre ensemble.**

En Afrique, des coups d'Etat militaires ont eu lieu au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, ainsi qu'une tentative en Guinée-Bissau. La constitution a été suspendue en Tunisie. Ce qui est nouveau et ce qui frappe, c'est que ces coups d'Etat rencontrent un soutien populaire, en particulier de la part de la jeunesse, sur laquelle ils peuvent s'appuyer, comme un aveu d'échec de la démocratie. Le modèle étatique poursuivi depuis les indépendances semble au bout du rouleau. **Le besoin de renouvellement de l'Etat** se fait entendre de toutes parts, celui d'un Etat ancré dans les sociétés et les territoires.

**N'est-il pas l'heure de rebattre également les cartes** en matière de coopération internationale, en refondant en particulier la politique française dans cette région ? En comprenant mieux le fonctionnement réel des sociétés, en aidant les acteurs locaux à s'organiser avec des Etats aux ressources limitées. En accompagnant cette transformation, avec réserve et persévérance. N'est-ce pas ce que fait le Grdr depuis longtemps, avec fidélité ? *« Ses actions sont décidées à partir des lieux où elles sont développées, en Afrique de l'ouest comme en France »*, comme l'établit notre Charte depuis 10 ans, principe essentiel renforcé par le chantier ouvert en 2021 sur la vie associative dans les territoires.

**La crise sécuritaire au Sahel** appelle également de nouvelles réponses. N'a-t-il pas été vain de focaliser l'aide au développement au cœur des zones de conflits, au détriment de régions plus calmes mais menacées comme le Bassin du Fleuve Sénégal ?

**Aux côtés de nos partenaires** « de terrain », mais aussi de ceux qui nous font confiance en Europe et en France, notamment l'AFD, le MEAE, l'UE, le CCFD-TS et la Fondation Abbé Pierre, les enjeux sont multiples et imbriqués les uns dans les autres. En 2021, les **jeunesses** ont ainsi été au cœur de nos préoccupations dans des pays dont plus de la moitié de la population a moins de 25 ans. **Les villes** remodelent le visage des territoires. **Le numérique** joue un rôle croissant. Et **la sécurité alimentaire** apparaît comme un défi majeur. La guerre en Ukraine provoque une augmentation des prix des céréales difficile à supporter pour les personnes en situation de précarité. Il est nécessaire d'y apporter des réponses, de soutenir les agricultures familiales, de promouvoir l'agro-écologie paysanne, de protéger les ressources naturelles sur les territoires. **L'approche transfrontalière** historique du Grdr contribue à y apporter des réponses originales. Plus globalement, c'est **l'accès aux droits et aux services de base** pour toutes et tous qui reste pour nous une priorité absolue, toujours **en s'appuyant sur la vitalité des solidarités des diasporas** sahéliennes et maghrébines dans le monde.

La tâche à accomplir est de taille mais **les convictions de nos militants et les ambitions de nos équipes sont intactes**, malgré l'insécurité croissante, face aux conservatismes et à l'obscurantisme. Malgré, aussi, les contraintes lourdes qui s'imposent au secteur de la solidarité internationale, menacé par la mise en place par les pouvoirs publics européens et français d'un nouveau dispositif extrêmement

lourd de criblage et donc de contrôle systématique des partenaires, des prestataires et des bénéficiaires, au détriment de l'efficacité de l'action.

Autant de défis que nous relevons grâce à **une vie associative dynamique et des pratiques partenariales** au sein des collectifs et des réseaux, en soutenant les négociations menées par Coordination Sud, en produisant des connaissances fiables au sein du Groupe initiatives, ou en portant des plaidoyers sur d'autres modes de coopération possibles avec le CFSI.

Enfin, le travail entrepris depuis des années pour **reconstruire un discours juste sur les migrations** doit se poursuivre : le Grdr a un rôle à jouer dans le débat public pour « *raconter les migrations autrement* », pour les présenter de manière positive. « *Les migrations font bouger le monde* », « *elles tissent et métissent les territoires* » ! L'apport matériel comme immatériel des migrantes et des migrants est considérable. Ils donnent du sens à la coopération, entre « ici et là-bas ». Le Grdr continue à les documenter pour mieux les mettre en valeur.

**Le monde de demain est à inventer. Et il faut l'inventer ensemble !**

**Jean-Marc Pradelle**

Président du Grdr

**Olivier Le Masson**

Directeur exécutif du Grdr

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Grdr en 2021 c'est :

- 51 programmes de solidarités mis en œuvre
- 162 adhérents répartis dans 7 pays différents
- 7 Conseils d'orientation et de suivi (COS) [bases associatives locales] qui ont représenté le Grdr lors de 26 événements sur nos différents territoires
- 122 salariés sur toute l'année dont 86 en CDI, 28 en CDD, 5 en VSI et 3 en apprentissage (13 nouvelles embauches et 10 départs)
- 26 stagiaires qui ont pu se former aux côtés de nos équipes.
- 7 expatriés de droit français

## Les administratrices et administrateurs du Grdr

Jean-Marc Pradelle, Président (ingénieur retraité), Doulo Fofana (retraité, ancien coordonnateur de l'association pour la promotion de la culture soninké), Emmanuel Cuffini, vice-président (conservateur des bibliothèques), Mathilde Chassot, trésorière, (chargée de mission évaluation), Elisabeth Müller, secrétaire (ancien directrice administrative et financière d'ONG), Abdou Hadji Badji (agropasteur), Mamadou Djiméra (gestionnaire avionique), Malick Khadra (juriste fiscaliste), Francis Monthé (professeur agrégé retraité), Daouda Ndiaye (juriste, expert en éducation), Khadi Ndiaye (administratrice territoriale), Jacques Ould Aoudia (économiste), Cheïckhna Ould Babacar (éducateur retraité), Michèle Quénardel (professeure agrégée retraitée), Rafaël Ricardou (directeur de la Cité des Métiers), Ibrahim Sarr (ingénieur agronome), Abdoulatif Oumar Sow (formateur), Bernadette Thomas (responsable du label des Cités des métiers retraitée).

## Les présidentes et présidents des Conseils d'Orientation et de Suivi

Salif Diatta (Ziguinchor), Mamadou Fadé (Bakel), Pierre Gouello (Hauts-de-France), Elvira Maria Gomes Lopes (Canchungo), Abdoulatif Kader Sow (Kaedi), Ibrahima Thioye (Sélibaby), Ibrahim Traoré (Kayes) et Faiza Elleuch (préside la représentation du Grdr en Tunisie).

### Pour une vie associative dynamique du Grdr dans les territoires

Le Grdr est une association internationale de solidarité, de droit français. Ses activités sont décidées à partir des territoires où elles sont développées, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb comme en France. Ceci fonde leur légitimité.

Elles sont mises en œuvre par des équipes locales de salariés (les cellules locales), avec le concours d'adhérents locaux du Grdr réunis au sein de Conseils d'Orientation et de Suivi (les COS). Porteurs du projet associatif, ancrés dans les territoires, relais auprès des autorités, en relation étroite avec le CA du Grdr, les COS facilitent la réalisation des buts du Grdr sur les territoires concernés. La synergie entre les membres du COS et les équipes salariées est donc capitale pour une bonne gouvernance du Grdr.

Comment améliorer l'animation de ces bases associatives locales aussi riches qu'originales, qui sont une des spécificités de notre organisation ? Un chantier ouvert lors de l'assemblée générale 2021 va doter les équipes et les COS dans chaque cellule/antenne, des outils, réflexes et moyens permettant d'améliorer les modes d'action entre les équipes (notamment leurs coordinateurs) et les membres des COS (notamment leurs présidents).

La fin de l'année 2021 a permis de valider collectivement les termes de référence pour mobiliser des financements au niveau du FRIO (Coordination Sud) pour une animation qui va s'étendre sur une année. Le livrable principal sera **un manuel d'animation**, issu d'une réunion inter-COS, composé à la fois des textes de référence, d'un diagnostic des bonnes pratiques et d'une mallette à outils. L'élaboration de ce manuel permettra d'inventer de nouvelles façons de faire. Il sera livré avant notre assemblée générale 2023.

Événement associatif :

## LES JEUDIS DU LITTORAL OUEST-AFRICAÎN

*Événement associatif annuel du Grdr pour l'année 2021, les « jeudis du littoral » auquel ont participé 230 personnes, ont mis en évidence les dynamiques et les évolutions des territoires ouest africains qui s'étendent sur la côte Atlantique du Sénégal jusqu'à la Guinée. Organisés sur trois matinées (les jeudis 10, 17 et 24 juin) en numérique au regard du contexte sanitaire, ils ont réuni des acteurs de ces territoires et des chercheurs pour aborder les questions relatives aux ressources naturelles, aux opportunités économiques, aux mobilités humaines et à la place des jeunes et des femmes.*

*Le littoral ouest africain, qui relie Ziguinchor (Sénégal) à Boké (Guinée) en passant par Canchungo (Guinée Bissau), est intégré de longue date aux flux économiques mondiaux et sous régionaux. Il regorge de ressources renouvelables et non renouvelables dont l'exploitation attire et profite à de nombreux acteurs. Ces territoires dynamiques sont soumis à des évolutions économiques, sociales et environnementales liées à une forte croissance démographique, à un processus d'urbanisation soutenu et à une forte mobilité humaine.*

### **1<sup>er</sup> jeudi : Le littoral ouest africain : à la croisée des enjeux de protection et d'exploitation (10 juin)**

Avec la participation de :

- M. Gilles KLEITZ : *Directeur du département Transition écologique et gestion des ressources naturelles à l'Agence Française de Développement (AFD)*
- Mme Marie Christine CORMIER SALEM : *Directrice de recherche de classe exceptionnelle de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et directrice d'Agropolis Fondation*
- Mme Aissa REGALLA DE BARROS : *Coordinatrice du département de la conservation et du suivi de la biodiversité de l'Institut de la Biodiversité et des Aires marines Protégées (IBAP) (Guinée-Bissau).*

Les territoires du littoral ouest africain regorgent de ressources renouvelables et non renouvelables. Pourtant, elles sont menacées par les « *pressions indéniables, mesurées, accrues* » de plus en plus fortes au regard de la démographie, qu'exercent les nouveaux arrivants qui viennent d'autres régions environnantes mais aussi de multinationales venues exploiter des ressources que les populations locales n'ont pas la capacité de valoriser elles-mêmes.

On assiste donc à la multiplication de dispositifs de protection et/ou de régénération de ces ressources naturelles (parcs naturels, aires marines et terrestres, conventions locales...) et à l'affirmation de nouvelles catégories d'acteurs dans ce domaine : les ONG et le secteur privé.

Ce foisonnement autour des enjeux liés à la question de préservation des ressources naturelles est source de rapports de force et de conflits entre les différents acteurs. Le besoin de trouver un équilibre se fait ressentir de manière très forte, pour que les communautés locales puissent exploiter ces ressources tout en contribuant à leur préservation. Mais il s'agit de ne pas perdre de vue que « *les acteurs sont inégaux et des groupes, tels que les migrants, souffrent plus que d'autres* » et qu'il est donc important de « *prendre en considération toutes les populations* », y compris « *les acteurs qui ne sont pas forcément des acteurs résidents* ».

L'implication des communautés est indispensable. Néanmoins, bien que la voix des acteurs et actrices locaux soit prépondérante, il ne faut pas oublier de « *replacer au centre des décisions les gouvernements et les États : c'est important qu'il y ait cette concertation entre les États* » car « *si un pays conserve et l'autre ne conserve pas, ça ne vaut pas la peine : ça doit être une question partagée, une décision commune et non imposée* ». Il est donc indispensable d'avoir une approche multi-échelle afin de « *prendre en compte les communautés des pays frontaliers avec qui on doit discuter sur notre façon de conserver la biodiversité* ».

## **2<sup>ème</sup> jeudi : Le littoral ouest africain : un bassin d'emploi sous régional (17 juin)**

Avec la participation de :

- M. Mamadou DIOP THIOUNE, *Membre du Haut Conseil des Collectivités Territoriales du Sénégal (HCCT), Membre du Comité National du Dialogue Social (CNDS) / coordonnateur du dialogue social, pêche et aquaculture) / Leader Pêche-Ecologie*
- M. Philipp HEINRIGS, *Économiste senior, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) à l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)*
- M. Idrissa DJALO, *Entrepreneur privé dans le secteur agricole et le tourisme rural en Guinée Bissau. Président du Parti de l'Unité Nationale. Ancien candidat à l'élection présidentielle.*

Le littoral ouest africain est considéré comme un bassin d'emploi sous régional. Pourtant, « *il y a une méconnaissance au niveau national des opportunités et du potentiel qui existe* ». D'une manière générale, on distingue « *un manque de stratégie pour promouvoir ces secteurs, définir où se trouvent les métiers et quels sont les projections* ». Certaines filières nécessitent davantage de soutien, telle que la filière halieutique.

Malgré les potentialités du territoire en terme d'emploi, attirer une main d'œuvre « jeune » s'avère de plus en plus compliqué : « *on ne maintiendra pas les jeunes dans les zones rurales avec la même vision que nos parents* ». Trop souvent associés à la fatigue, à la difficulté, certains secteurs comme l'agriculture et la pêche sont délaissés par les jeunes.

Nous sommes donc face à un besoin d'innover en connectant les différentes filières et les différents métiers pour rendre attractifs les emplois en milieu rural. Il y a également un besoin de connexion, d'intégration entre les acteurs publics, les acteurs privés, les politiques, chercheurs, scientifiques pour mieux valoriser le potentiel de diversification, sortir des schémas classiques et aller vers une diversification en termes de développement rural.

Cette modernité est l'occasion de favoriser la connaissance de pratiques et d'expériences qui se déroulent dans la Sous-région, voire au-delà, et de pouvoir profiter de cette connaissance offerte ailleurs, de ces expériences qui fonctionnent localement pour les transformer à travers une adaptation à une autre échelle. « *Il faut apporter dans les campagnes la création de richesse et le cadre de vie qu'il y a dans les villes* ». Le besoin est là, il faut pouvoir y répondre et cela passe par le développement de capacités nouvelles et de capacités qui correspondent aux ambitions que l'on se donne. Cela passe par une bonne gouvernance, qui replace les questions de citoyenneté au cœur de son projet afin de travailler de manière inclusive ensemble à l'élaboration de stratégies qui vont permettre de connecter des politiques d'emploi et des politiques de développement avec des investissements venus du secteur privé (dont ceux de la diaspora).

### 3<sup>ème</sup> jeudi : De Ziguinchor à Boké : accueillir, intégrer et circuler (24 juin)

Avec la participation de :

- Mme. Sylvie BREDELOUP : *Socio-anthropologue – directrice de recherche à l'IRD, au Laboratoire Population Environnement et Développement (UMR LPED)*
- M. Idrissa BARRY : *Chercheur associé au Centre d'Études Africaines, à l'EHESS et Consultant en projets de développement (Guinée)*
- Mme. Mariama KESSO SOW : *Économiste, Cheffe de file « Migration et Emploi des jeunes » Initiative Prospective Agricole et rurale (IPAR) au Sénégal. Coordinatrice scientifique adjointe du projet « Migration et politique d'Intégration en Afrique de l'Ouest : Guinée, Niger, Sierra Leone et Sénégal ».*

Le littoral ouest-africain constitue un véritable pôle d'attraction. C'est une zone économique, attractive et pleine de richesses. Les ressources halieutiques, agricoles et minières de la région attirent de nombreux ressortissants des pays voisins. « *Toutes les migrations, les installations, les départs et les retours dans cette région sont principalement dus à l'exploitation des ressources de la région* ». Les jeunes, à la recherche de travail, sont au 1<sup>er</sup> rang.

Les frontières apparaissent également comme un pôle d'attraction à part entière. Elles sont de véritables lieux d'échanges, de convergences et de polarités pour le commerce. Ce sont des zones de flux de marchandises, de déplacements humains, accessibles pour les études et la santé. Ces régions frontalières sont donc en perpétuel mouvement, accueillant de nombreux migrants « saisonniers » qui viennent travailler le temps des campagnes agricoles ou halieutiques puis qui retournent sur leurs territoires d'origine, dans les pays environnants ou parfois même au sein du même pays en suivant les calendriers agricoles.

Au final, ces territoires illustrent le besoin de renouveler les regards sur les migrations. Souvent perçues comme un facteur de conflits, les migrations sous régionales sont, en fait, une réelle richesse pour le territoire, car elles sont sources de savoir-faire, d'échanges d'expériences, de main d'œuvre mais aussi d'innovations. L'un des enjeux est de les accompagner vers une gouvernance équitable (aussi bien au niveau régional qu'au niveau des Etats).

#### « L'Envol des Cigognes », la parution associative du Grdr

Ce magazine associatif, qui paraît 3 à 5 fois par an selon les opportunités, est porté par un groupe d'adhérents du Grdr qui travaillent en étroite relation avec les salariés pour produire des articles, interviews, portraits, qui mettent en lumière des enjeux, des défis, des territoires pour lesquels le Grdr s'engage. L'envol des Cigognes donne la parole à des acteurs locaux, des partenaires, des salariés, traite des contextes dans lesquels évolue le Grdr. Cette parution n'est pas centrée sur l'activité du Grdr en tant que telle. Elle a vocation à prendre de la hauteur sur des sujets clés du projet associatif du Grdr pour alimenter la réflexion de ses adhérents.

Les derniers numéros étaient consacrés à :

- « [L'impact social de la pandémie](#) » (septembre 2020)
- « [La Guinée, entre richesses naturelles et inégalités sociales](#) » (janvier 2021)
- « [La désertification du Sahel : mythe ou réalité](#) » (juin 2021)
- « [En Afrique de l'Ouest, des enjeux alimentaires en pleine mutation](#) » (novembre 2021)
- « [La diaspora, l'autre visage de la Tunisie](#) » (avril 2022)
- « Les immigrés, ont-ils encore des droits en France » (juin 2022 – en cours de parution)

## Chapitre 1 :

# LES ENJEUX ALIMENTAIRES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

*Si la sécurité alimentaire reste l'enjeu prioritaire des questions qui s'y réfèrent dans les pays d'Afrique de l'Ouest, les importantes modifications socio-économiques des dernières décennies ont profondément modifié les systèmes alimentaires de ces pays.*

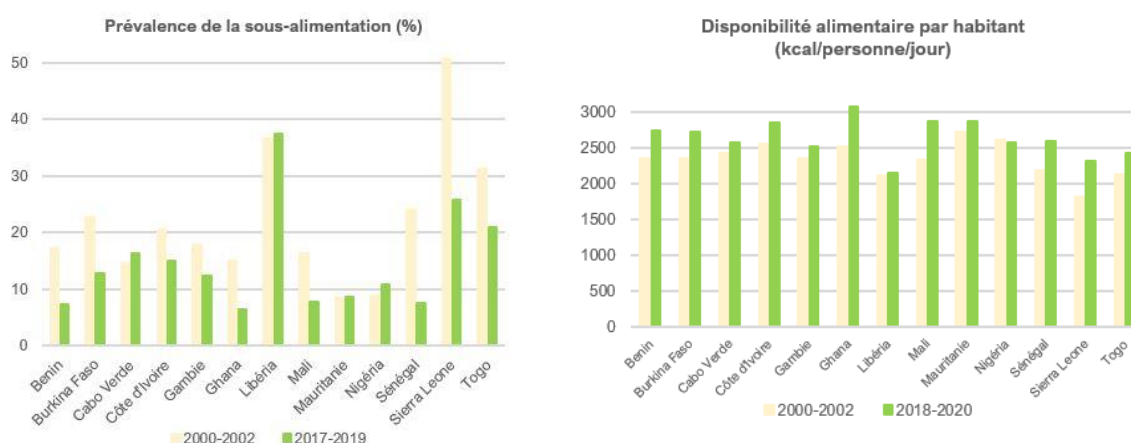
*La croissance parfois spectaculaire de la production agricole, ainsi que le dynamisme des circuits commerciaux ont augmenté et diversifié la disponibilité en denrées alimentaires, mettant en avant la question de l'accessibilité dans des pays où le « coût de la nourriture – en parité de pouvoir d'achat – est parmi les plus élevés du monde<sup>1</sup> ».*

*Les changements des modes de vie, la croissance démographique et l'urbanisation ont favorisé l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires : si les régimes alimentaires se sont globalement améliorés et diversifiés, de nouveaux enjeux sanitaires sont apparus, ainsi que de nouvelles inégalités.*

*Malgré ces profondes modifications, le secteur agricole reste le premier pourvoyeur d'emploi et la principale source de valeur ajoutée dans les économies de ces pays. Son évolution (agro-industries locales, agriculture durable, etc.) est un enjeu majeur aussi bien pour l'alimentation que pour le modèle socio-environnemental des années à venir.*

## La sécurité alimentaire, enjeu majeur des systèmes alimentaires ouest-africains

Au cours des vingt dernières années, certains indicateurs (prévalence de la sous-alimentation, disponibilité alimentaire par habitant...) de sécurité alimentaire ont progressé à peu près dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest. C'est le cas par exemple, de la prévalence de la sous-alimentation et de la disponibilité alimentaire.

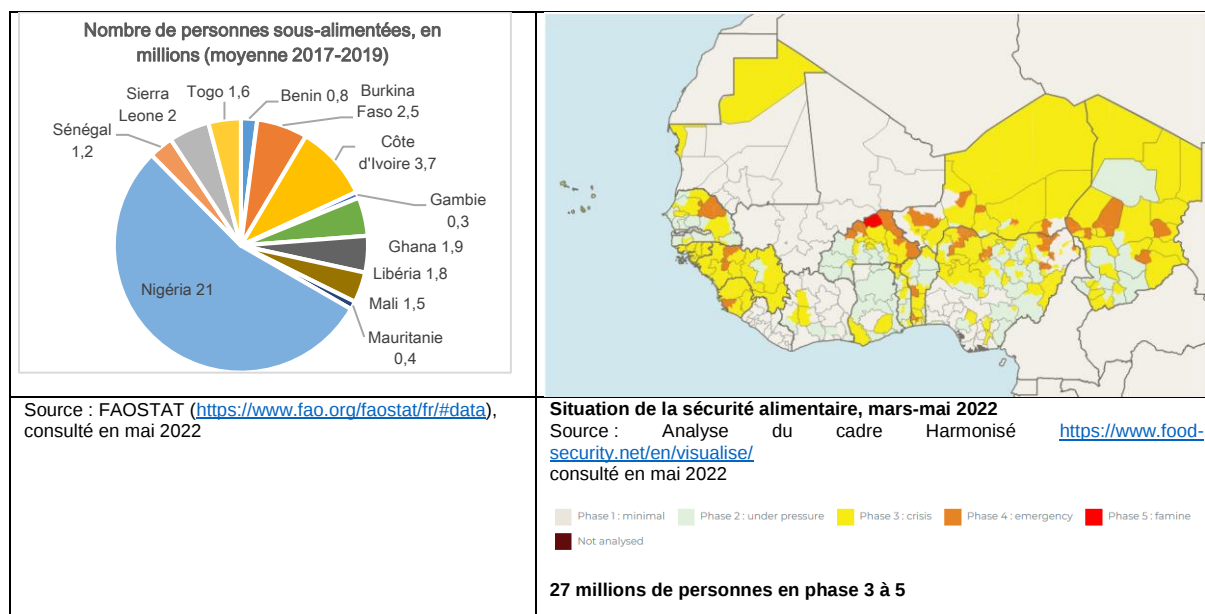


Source : FAOSTAT (<https://www.fao.org/faostat/fr/#data>), consulté en mai 2022

On remarque néanmoins une dégradation à partir de 2014, tandis que le nombre de personnes sous-alimentées n'a pas cessé d'augmenter. On estime à plus de 48 millions le nombre de personnes souffrant de la faim aujourd'hui en Afrique de l'Ouest.

<sup>1</sup> CSAO/OCDE (2021), *Transformations des systèmes alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest : implications pour les populations et les politiques*, Maps & Facts, no 4, avril 2021.

Si la forte croissance démographique explique l'augmentation du nombre absolu de personnes en insécurité alimentaire, cette augmentation est aussi dû à la difficulté d'identifier et de traiter les causes structurelles des problématiques alimentaires dans des pays où les crises conjoncturelles (souvent politiques) sont par ailleurs récurrentes.



### Une question d'accessibilité

Longtemps considérée et abordée avant tout comme un problème de disponibilité en denrées, la question alimentaire se pose aujourd'hui essentiellement en termes d'accessibilité.

Les systèmes alimentaires sont désormais profondément monétarisés ; non seulement en ville où 90% de la nourriture est achetée, mais aussi dans les campagnes où au moins 50% de l'alimentation dépend du marché<sup>2</sup>. Or les prix des produits alimentaires en Afrique de l'Ouest sont significativement plus élevés (de 30 à 40%) qu'ailleurs dans le monde et les dépenses alimentaires représentent une partie importante du budget des ménages (55% en moyenne)<sup>3</sup>.

D'autre part, le marché alimentaire ouest-africain est particulièrement volatile et sensible aux fluctuations saisonnières. Dans ce contexte, l'augmentation des prix figure parmi les chocs récurrents qui affectent l'accès à la nourriture des ménages et creusent la pauvreté (revenus insuffisants et irréguliers) et est d'ailleurs désormais l'élément déterminant de l'insécurité alimentaire<sup>4</sup>. Les émeutes de la faim provoquées par les augmentations des prix en 2008/2009 sont encore dans les esprits et ont stimulé de nombreuses politiques agricoles, parfois sous au nom de la souveraineté alimentaire.

### Une production agricole qui a su répondre à la demande des consommateurs

Depuis les indépendances, la production agricole ouest-africaine a significativement augmenté, ce qui est vrai également pour la production de viande et de poisson. Globalement, la dépendance aux

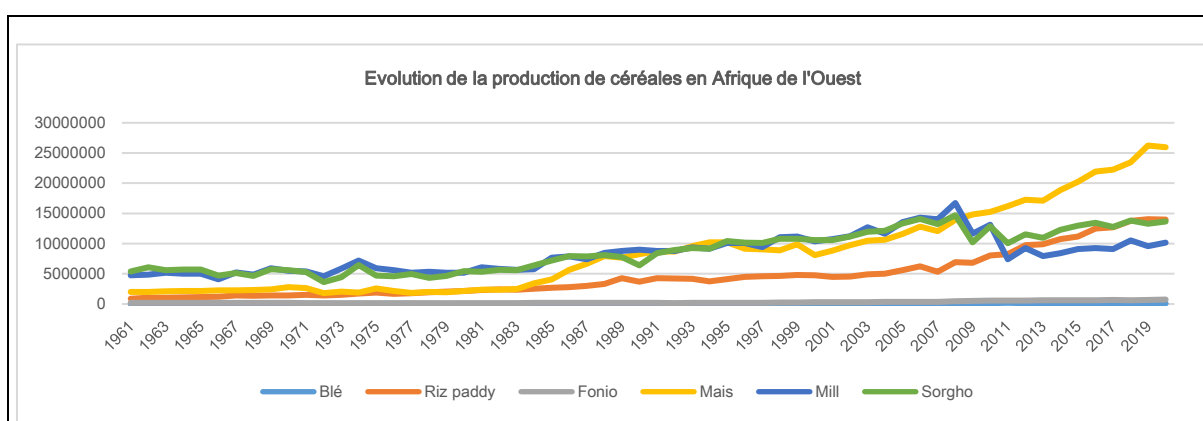
<sup>2</sup> CSAO/OCDE (2021, op.cit.

<sup>3</sup> CSAO/OCDE (2021, op.cit.

<sup>4</sup> Le taux de pauvreté est élevé : 43 % de la population vivaient sous le seuil de pauvreté international de 1,90 \$EU par jour en 2013, selon la Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, 2018

importations est donc faible (estimée à 6,5% de la valeur monétaire de la consommation alimentaire en 2010 pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, certains produits présentent une dépendance importante aux importations, c'est le cas notamment des céréales, dont 27% de la consommation est assurée par les importations<sup>5</sup>. Cette dépendance céréalière est d'autant plus significative que l'alimentation repose largement sur ce type d'aliment. De plus, les changements d'habitudes ont engendré une augmentation de la consommation de riz et de blé, tandis que celles des céréales « sèches » (mil, sorgho et fonio) diminuent. Ces dernières sont en passe de devenir des produits de luxe, bien plus chers que la brisure de riz asiatique. Les céréales « sèches » n'ont en effet rarement fait l'objet des politiques nationales de soutien à l'agriculture qui ont en général privilégié le riz, et dans une moindre mesure le maïs, mieux adaptés à des approches productivistes. Les caractéristiques du marché ont par ailleurs rendu les céréales importées systématiquement plus avantageuses en termes de coûts. L'orientation des consommateurs vers le riz participe à des changements plus globaux qui ont modifié les habitudes alimentaires en Afrique de l'Ouest.



Source : FAOSTAT (<https://www.fao.org/faostat/fr/#data>), consulté en mai 2022

### Des systèmes alimentaires diversifiés et en mutation

Les habitudes alimentaires, en Afrique de l'Ouest ont subi des grosses mutations au cours des dernières décennies. Les études disponibles mettent en évidence la grande diversité de plats selon les lieux et les pays, mais aussi la transmission de « recettes » et ingrédients d'une région à l'autre. De plus, l'alimentation ouest-africaine a intégré un nombre important de nouveaux aliments. Parfois connus depuis longtemps, ces aliments sont devenus courants : c'est le cas du riz et du blé, déjà mentionnés, mais aussi de certains légumes et fruits, des huiles et margarines, des boissons et des jus. Les ménages ouest-africains ont donc, en principe, de plus en plus de choix. Mais tous n'ont pas les moyens d'accéder à ces nouvelles opportunités. L'enquête menée par le Grdr à Kayes a montré que la diversité alimentaire s'accroît aussi entre groupes de ménages. Pour les plus pauvres, la tendance est plutôt à des régimes peu variés, intégrant quelques produits transformés moins chers que les produits frais équivalents.

<sup>5</sup> Allen, T. (2017), op.cit.

« Un nouveau regard sur les habitudes alimentaires des habitants de la ville de Kayes » - Synthèse de l'enquête statistique menée par le Grdr à Kayes en août 2019

- Riz et blé, les céréales préférées des habitants de Kayes

Le riz est, aujourd'hui à Kayes, la seule céréale consommée habituellement par toute la population. Pour les ménages les plus pauvres, il s'agit essentiellement de brisure asiatique toujours moins chère que le riz Gambiaka, pourtant cultivé au Mali et réputé pour sa qualité. Les pâtes alimentaires sont aussi très appréciées pour la rapidité de préparation : 61% des ménages les ont intégrées régulièrement à leurs repas. Les céréales dites traditionnelles (maïs, mil, sorgho), chères et demandant une longue préparation, sont devenues l'apanage des ménages les plus aisés (moins de la moitié des familles continuent à les consommer).

- Des produits pour tous

L'huile en vrac de la Côte d'Ivoire ou de la Guinée, la viande bovine fraîche de la région de Kayes, le poisson frais du Sénégal et les légumes frais sont des « produits pour tous ». A ceux-ci s'ajoutent le cube de bouillon, le concentré de tomate, le lait en poudre et le thé. Pour les plus pauvres (39%) la diversité alimentaire s'arrête ici, avec en plus des fréquences de consommation des aliments frais différentes de celles des familles aisées (11%). Ces dernières, par exemple, consomment de la viande fraîche tous les jours, tandis que dans les assiettes des premiers elle n'y est qu'une à deux fois par semaine. C'est la vaste gamme de cubes de bouillon qui permet de varier les goûts des plats. Pour 25 FCFA on peut choisir entre les différents parfums proposés par les entreprises internationales (Maggi, GB Foods), maliennes (Bara Musso) ou sénégalaises (Patisen), tandis qu'une gousse d'ail coûte 100 FCFA !

- Habituels pour certains, de temps en temps pour d'autres

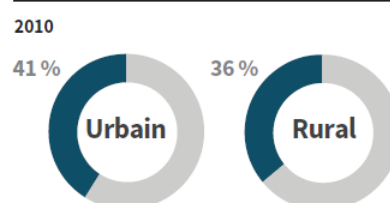
Les sodas, la mayonnaise, le chocolat à tartiner, les biscuits industriels sont des aliments régulièrement intégrés aux repas des Kayésiens. Mais là aussi, les fréquences de consommation sont assez diversifiées : pour certains, ces produits font désormais partie du quotidien, tandis que pour d'autres ils restent réservés à quelques occasions (repas des fêtes, invitations). La plupart de ces aliments sont produits au Mali ou au Sénégal.

## Les produits transformés de plus en plus recherchés

En lien avec les changements des modes de vie, les produits transformés occupent désormais une part importante dans l'alimentation.

Des aliments qui étaient auparavant préparés à la maison sont aujourd'hui commercialisés par une agro-industrie locale très dynamique. C'est par exemple le cas du soubala et du datou, utilisés pour assaisonner les plats. Néanmoins, les produits transformés les plus répandus sont souvent des produits ultra-transformés : cube de bouillon, concentré de tomate, mayonnaise, etc. Importés sur le marché local il y a une vingtaine d'années par les groupes internationaux, ils sont aujourd'hui essentiellement produits par l'agro-industrie de la sous-région. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire en sont les plus gros producteurs et des entreprises existent dans tous les pays.

Graphique 6. Part des produits transformés au sein de la consommation alimentaire des ménages ouest-africains



Source : Allen, T. et P. Heinrigs (2016) ;  
Graphique : © CSAO/OCDE.

La transformation artisanale a par contre bien du mal à s'intégrer dans les circuits commerciaux. Les produits sont chers et ne sont pas du tout séduisant face à l'offensive publicitaire des grandes industries. Les transformateurs (souvent des transformatrices) reçoivent l'aide de quelques ONG, mais les gros financements sont captés par les industriels.

### « Itinéraires alimentaires au Gorgol » - Extraits de l'enquête qualitative menée par le Grdr au Gorgol en 2022

Dans les années 1980, la consommation de sorgho, de mil et de petit mil était plus fréquente. Ces céréales étaient plus disponibles et le riz faisait tout juste son apparition. A partir des années 1990, la consommation de blé s'est développée sous l'influence des distributions réalisées par les organisations internationales de sécurité alimentaire. Aujourd'hui, les couscous de blé et de riz ont presque entièrement remplacé les couscous de mil et de maïs.

Il y a 30 ans, on ne consommait pas de poulet. Aujourd'hui, on mange majoritairement du poulet importé, acheté par sachets de plusieurs cuisses congelées. Cette viande bon marché remplace la viande rouge qui est hors de prix pour de nombreux ménages. Quelques ménages aisés mentionnent l'abandon des poulets importés, qu'ils consommaient il y a 20 ans, au profit des poulets locaux.

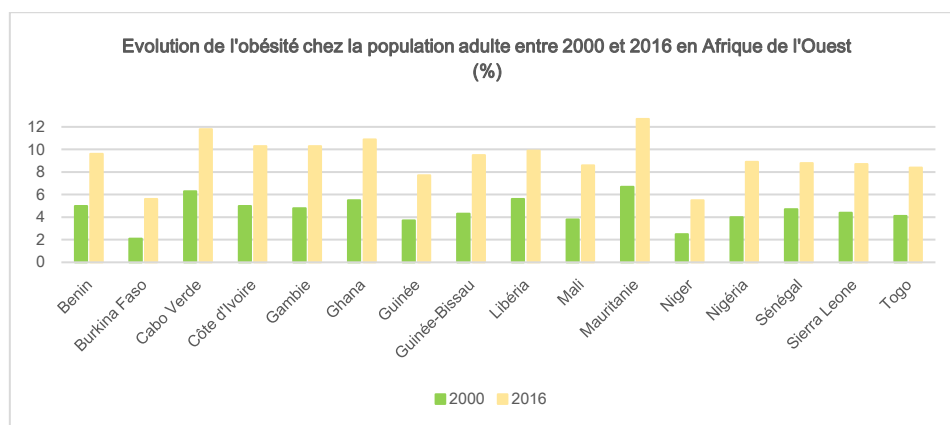
L'offre en fruits a beaucoup changé : il y a 30 ans, on trouvait principalement du jujube et assez peu d'autres fruits. On trouve désormais pommes, mandarines, bananes, oranges, mangues...

Le lait était également bien plus consommé à une époque où beaucoup de ménages avaient leur propre animal. Maintenant, la consommation de lait en poudre s'est largement développée. Depuis une dizaine d'années, on y trouve la marque Danone et ses yaourts, appréciés par les plus aisés car similaires au lait caillé traditionnellement consommé.

### De nouveaux enjeux de santé redéfinissent les termes de la sécurité alimentaire

La problématique alimentaire acquiert donc une nouvelle dimension. S'il est vrai que l'alimentation s'est améliorée, notamment en termes de calories disponibles, les nouvelles habitudes alimentaires introduisent de nouvelles maladies. Au cours des vingt dernières années, l'obésité a doublé chez les adultes.

Les dispositifs traditionnels de sécurité alimentaire peinent à intégrer ces nouvelles constatations. Les données restent rares et peu d'initiatives concrètes sont mises en place. On peut faire un constat similaire en ce qui concerne la qualité sanitaire des aliments. Dans ce domaine, le cadre législatif est lacunaire ou limité aux filières d'exportation. Seul l'accès à l'eau potable (considéré comme partie intégrante d'une alimentation saine) a fait l'objet d'une action systématique au cours des dernières décennies et a enregistré des succès significatifs. Malgré cela, 3 personnes sur 4 n'ont toujours pas accès à une source d'eau potable gérée « en toute sécurité<sup>6</sup> ».



Source : FAOSTAT (<https://www.fao.org/faostat/fr/#data>), consulté en mai 2022

<sup>6</sup> Source : FAOSTAT (<https://www.fao.org/faostat/fr/#data>), consulté en mai 2022. L'accès à une « source d'eau potable en toute sécurité » est un indicateur qui prend en compte la proximité du point d'eau, la continuité de la disponibilité et la qualité sanitaire de l'eau. En Afrique de l'Ouest de nombreux point d'eau potables sont éloignés des utilisateurs, notamment en zone rurale.

### L'alimentaire, premier secteur économique de l'Afrique de l'Ouest

En considérant l'ensemble de la chaîne alimentaire (production, transformation et distribution), le nombre de personnes travaillant dans le secteur agricole avoisine les 100 millions, c'est-à-dire en moyenne 60% des actifs. Ces activités représentent 36% du PIB ouest africain (23% pour le seul segment de la production, en moyenne entre 2015-2020)<sup>7</sup>. La plus grande partie des emplois sont informels, notamment dans le segment de la distribution.

**« Commerce au détail à Ziguinchor, un secteur très dynamique » - Synthèse de l'enquête statistique menée par le Grdr à Ziguinchor en 2020/2021**

A Ziguinchor, l'offre alimentaire au détail est caractérisée par une myriade de petites entreprises. Les étals de marché et les boutiques de quartier sont les points de vente les plus courants (70%). Les superettes modernes ne sont présentes que dans les quartiers les plus aisés. Avec leurs produits bien emballés et la propreté des lieux, ils répondent à une demande de plus en plus forte des consommateurs (mais que tous ne peuvent pas satisfaire). Les lieux de vente spécialisés (boulangeries, boucheries) sont peu développés à la différence de la restauration de rue (représentée par 57% d'étal de petit déjeuner) qui a pris son importance à Ziguinchor comme dans les grands centres urbains ouest-africains.

Entre 70 et 80% de ces activités sont informelles et fonctionnent depuis moins de 10 ans. Une partie encore importante (37%) de ces structures est précaire (abris provisoires, constructions non terminées, occupation irrégulière). Les femmes, majoritaires dans la restauration de rue, sont les plus touchées par cette instabilité : 70% de lieux de « restauration » sont gérés par des femmes (contre 50% points de ventes).

La production repose largement sur les exploitations agricoles familiales qui a été très peu soutenue par les politiques alimentaires. Le travail des producteurs est mal rémunéré, l'accès à la terre non sécurisé. L'agriculture paysanne nourrit néanmoins 80% de la population ouest africaine<sup>8</sup>. Le Grdr a pu mettre en évidence que, dans les territoires où il agit, les systèmes de production agropastoraux fonctionnent plutôt sur des bases durables et que les contraintes d'intensifications renvoient souvent à des questions de gouvernance.

**« Les discriminations liées à l'ascendance et leurs implications sur les possibilités d'une intensification durable » - Extrait de la publication « Histoires sahéliennes » (épisode 4) produite par le Grdr**

En Afrique de l'Ouest et notamment en région de Kayes, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, « les économies [...] sont basées essentiellement sur le travail des personnes esclavisées. [En 2021], les pratiques d'exploitation sociale et économique héréditaire de type « esclavage par ascendance » s'observent encore (...) elles sont présentes dans toutes les régions du Mali, ainsi que dans d'autres pays comme le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Nigéria, le Cameroun, le Tchad, le Soudan et le Sénégal ». « Les victimes de l'esclavage par ascendance sont confrontées à des discriminations et des abus et peuvent se retrouver contraintes de travailler sans rémunération. Toute rébellion vis-à-vis de leurs supposés « maîtres » les expose à des sanctions dans les villages où elles résident : on les empêche d'accéder aux ressources essentielles comme l'eau, la terre ou les biens de consommation de base. »

Si tout le monde, ou presque, peut cultiver des terres, les droits d'investissement durable (qui permettent par exemple de planter des arbres ou de réaliser des infrastructures (digues, etc.) et de transmission sont inégalement répartis. Un contexte de ce point de vue peu favorable à une intensification durable.

Citations extraites de : Rodet M., Camara B. et Peickmans L. (2021)

Dans tous les segments (production, transformation, distribution, consommation), les politiques et les interventions - des Etats ainsi que des organismes internationaux - ont largement soutenu les approches productivistes, industrielles et globalisantes. En Afrique de l'Ouest comme ailleurs, les contradictions du modèle agro-industriel sont néanmoins de plus en plus évidentes : persistance de l'insécurité et de la dépendance alimentaires<sup>9</sup>, nouvelles maladies, non durabilité environnementale...

<sup>7</sup> Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, 2021

<sup>8</sup> Nora McKeon, de l'ONG Terra Nuova dans AAVV, Les batailles du consommateur local en Afrique de l'Ouest, 2019

<sup>9</sup> Ainsi par exemple, l'intensification des cultures a entraîné la dépendance aux intrants chimiques. Selon l'Agence Française de Développement, la crise ukrainienne pourrait impacter les récoltes « sur plusieurs années avec la chute des importations des fertilisants dont certains sont importés

Récemment, le débat et les actions ont ainsi intégré les problématiques agro-écologiques, des filières courtes et du consommateur locales. Néanmoins, la viabilité économique de la production agroécologique ne va pas de soi, tandis que les segments de la transformation et de la distribution sont profondément investis par les acteurs du système agro-industriel.

**« Intensification agro-écologique dans le bassin du fleuve Sénégal » - résultats intermédiaires de la recherche-action menée dans le cadre du projet « Transition Agro-écologique dans le Sahel » (TAPSA, en partenariat avec le CCFD-TS).**

Depuis 2018, le Grdr est impliqué dans un travail de recherche-action sur l'intensification agro-écologique en maraîchage irrigué et en céréaliculture pluviale. Les premiers résultats mettent en avant les points suivants :

- les pratiques courantes « avant-projets » (pratiques « conventionnelles »), caractérisées sur un échantillon de petite taille, renvoient très largement à des fondamentaux de l'agro-écologie (rotations et associations culturales ; lutte contre les adventices par les rotations et mécaniquement ; auto production de tout ou partie des semences sauf pour certains légumes). Les intrants chimiques sont peu/pas utilisés pour la céréaliculture. En revanche, en production maraîchère on a souvent recours à de la fertilisation minérale et à des pesticides. Dès lors, l'enjeu d'intensification agro-écologique appliquée à l'échelle de ces systèmes de culture se résume à explorer les voies possibles pour ne plus utiliser d'intrants chimiques ou en utiliser moins ;
- Le bilan des pratiques agro-écologiques testées, s'appuyant sur l'utilisation d'intrants alternatifs (« bio-intrants ») aux intrants chimiques, est contrasté et hautement variable. Les données moyennes suggèrent toutefois des rendements globalement équivalents voire légèrement supérieurs à ceux des pratiques courantes. Mais ces rendements sont obtenus avec un surinvestissement en travail lié à l'autoproduction de bio intrants et/ou des surcoûts liés à l'achat de bio intrant. Si les produits sont écoulés dans les circuits normaux, il n'est ainsi pas acquis que l'agro-écologie soit plus intéressante économiquement (Valeur Ajoutée Brute (VAB) par hectare et par homme-jour) ;
- Le marché de intrants agricoles (y compris les « bio intrants ») n'est pas normé et la composition de produits disponibles n'est pas toujours connue, ni maîtrisée

**Témoignage d'Ousmane Cissé, producteur horticole à Kayes et membre du Réseau des Horticulteurs de Kayes (RHK).**

*« J'ai plus de 30 ans d'expériences dans les activités horticoles et je pratique l'agroécologie depuis 10 ans. La production en agroécologie est une pratique saine qui préserve l'environnement et la santé. IL faut dire quand même que le travail est plus pénible par rapport à la culture conventionnelle et la commercialisation est difficile car les consommateurs n'arrivaient pas à différencier les produits agro écologiques par rapport à ceux issus de l'agriculture conventionnelle. Avec l'ouverture d'un point de vente spécifique tout le monde y gagne : nous, les producteurs, pouvons écouler facilement nos produits et les consommateurs sont rassurés par rapport aux aliments qu'ils consomment. »*

**Témoignage d'Aminata Dembélé, cliente de la boutique de produits agroécologiques à Kayes**

*« Ca fait à peu près 2 ans que j'achète des légumes, certains fruits (papaye et banane) et souvent du lait frais d'origine locale au point de vente des produits agroécologie. Je n'ai été jamais déçue de la qualité, mais ce que je trouve plus motivant est que je connais les personnes qui les ont produits. Il faut quand même signaler que je ne mange pas exclusivement les produits agroécologie, car il y a certains produits que je ne trouve pas dans ce point de vente et aussi la boutique n'est ouverte que 2 fois par semaine. C'est pour cela que je sollicite les producteurs qui approvisionnent la boutique de faire tout ce qu'ils peuvent pour ouvrir la boutique au moins 5 fois par semaine. C'est vrai que certains produits sont un peu plus chers que dans les marchés conventionnels, mais s'ils peuvent préserver la santé de ma famille, dès lors, cette différence de prix n'est pas un problème pour moi. »*

### **Témoignage de Papa Mamadou Fam, Président du conseil départemental de Rufisque (Sénégal, Dakar)**

*Objet complexe, le système alimentaire touche à des dimensions clé du développement social et territorial. Dans le département de Rufisque, le Grdr accompagne le conseil départemental dans la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorialisé (PAT). Il intervient aussi en soutien à une cuisine centrale qui livre 7 cantines scolaires offrant aux élèves des repas subventionnés à base de produits locaux.*

« Une politique alimentaire territoriale telle qu'elle est menée dans le département de Rufisque permet de valoriser des produits locaux, intégrés dans un circuit court. La dynamique économique circulaire locale offre une voie d'écoulement de leurs productions aux agriculteurs et aux unités de transformation, ce qui les renforce économiquement. D'autre part, le département est confronté à des problématiques sanitaires liées aux pratiques alimentaires. Le département cherche à trouver des mécanismes qui améliorent l'hygiène alimentaire et réduisent le risque de développer des maladies. Le plan alimentaire territorialisé (PAT) y répond. Le travail sur les cantines scolaires en est la partie la plus visible, via la promotion d'un circuit d'approvisionnement court et la sensibilisation auprès des élèves. Plus globalement, le développement local, aujourd'hui sur notre territoire, doit s'accompagner de projets pertinents qui répondent aux besoins des populations. Le développement du système agro-alimentaire en fait partie par son caractère multisectoriel. Par ailleurs, ce PAT valorise le conseil départemental auprès d'autres collectivités qui souhaitent s'en inspirer. De même, l'Etat s'est engagé sur cette question des cantines scolaires et a reconnu l'expertise de Rufisque en la matière. L'idée serait, pour conduire ce PAT, de pérenniser le comité de pilotage multi-acteurs existant ».

### **Le Grdr et les questions alimentaires en Afrique de l'Ouest en 2021**

Depuis 2017, le Grdr accompagne le Conseil Départemental de Rufisque dans la mise en œuvre de son plan alimentaire territorialisé. Cela a abouti en 2021 à la mise en fonctionnement d'une cantine scolaire centrale, approvisionnée en produits sains par des producteurs locaux, qui fournissent 10 écoles du département. Des élus du Conseil Départemental a également été accompagné en France auprès de son partenaire de coopération décentralisée Montpellier Métropole qui travaille sur des thématiques similaires, en vue d'un partage d'expérience et d'une rencontre avec la diaspora sénégalaise de Rufisque à Montpellier, particulièrement investie dans cette coopération décentralisée sur les questions alimentaires.

Cette approche par les « systèmes alimentaires territorialisés se généralise » dans nos activités. Le travail a été engagé à Kayes. Après une analyse descriptive (2019) et statistique (2020), l'année 2021 a été consacrée à une enquête, sur le bassin d'approvisionnement. Dans le Gorgol, les premières bases ont été posées pour la mise en œuvre d'un travail similaire qui va se dérouler sur les prochaines années.

Outre l'approche « PAT » (Projet Alimentaire Territorialisé) le Grdr a également cherché en 2021 à apporter des réponses à l'insécurité alimentaire qui s'est aggravée pendant la pandémie. Les cantines scolaires sont à nouveau apparues comme un moyen efficace de lutte, permettant d'alimenter au quotidien 5 200 élèves des régions de Bakel, Ziguinchor et Yene (où une cuisine centrale a également été mise en place) tout en offrant des débouchés à des coopératives féminines de fournisseurs.

Enfin, les questions alimentaires sont également abordées sous l'angle de la gestion des ressources naturelles. Dans le sud-est mauritanien, des ententes foncières ont été signées, des ouvrages de conservation et d'aménagement des sols ont été construits. 242 hectares de terres agricoles ont été restaurés, des banques de céréales alimentées. De nombreux producteurs et transformateurs sont accompagnés de Nouakchott à Boké, en passant par Kayes, Bakel, Sélibaby, Kaédi, Rufisque, Ziguinchor et Canchungo. Dans le Sahel plus spécifiquement, un travail de plaidoyer et de mise en réseau des organisations paysannes (AOPP Kayes (Mali) ; CUCG (Mauritanie), la FONGS Sénégal oriental et le CRRCR Dakar (Sénégal) et élus locaux) est également à l'œuvre notamment pour la préservation et le partage des semences paysannes locales.

## DECONSTRUIRE LES IDEES RECUES SUR LES MIGRATIONS

*La pandémie de Covid 19 a démontré l'extrême interdépendance qui relie tous les pays entre eux et le rôle clé des mobilités humaines dans le bon fonctionnement de nos sociétés. Les restrictions à la mobilité qui ont été imposées par le contexte sanitaire ont mis en exergue l'importance des migrations pour le développement d'« ici » et de « là-bas » : Les migrations font bouger le monde ! Pourtant, dans l'espace public, le débat sur l'apport positif des migrations et de la diversité est totalement absent.*

*A cela s'ajoute un manque de connaissances produites sur les migrations à l'échelle des territoires. Cette lacune conduit à la mise en place de politiques publiques, internationales ou nationales, qui sont très peu ou mal adaptées à la réalité des migrations et déconnectées des enjeux locaux. Les personnes migrantes ne sont pas assez, voire pas du tout, intégrées dans la mise en œuvre de ces politiques ou dans les pratiques de coopération entre le « ici » et le « là-bas ». Pourtant, comme le démontre l'histoire du Grdr, « les migrations sont des ressources durables pour des territoires solidaires ».*

### Les migrations dans le monde en 2021

Les déterminants du départ en migration sont multiples : raison familiale ou culturelle (émancipation, identité), environnementale (catastrophes, conséquences du réchauffement climatique), politique (insécurité, crises, guerres, conflits), économique (pauvreté, chômage), envie de faire des études à l'étranger... Cependant, les migrations médiatisées sont pour la plupart celles qui sont liées à un contexte politique, notamment à des guerres, et donc impérieux.

Et sur ce plan, malheureusement, l'année 2021 a été terrible. Des centaines de milliers de personnes migrantes se sont retrouvées bloquées et malmenées aux frontières, par exemple entre la Pologne et la Lituanie. La prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan a provoqué le départ de milliers d'Afghans. A cela s'ajoute les décès de personnes migrantes en mer, notamment en Méditerranée et dans la Manche, qui n'ont pas baissé, qui sont toujours très (trop...) élevés.

L'année 2022 a démarré sur des bases similaires. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a contraint des millions de ressortissants ukrainiens à quitter leur pays. Les pays de l'UE ont alors ouvert en grand leurs portes pour les accueillir solidairement. Cet accueil est à saluer. Mais cette situation interroge également : si le statut européen de « protection temporaire » accordé aux réfugiés (statut préexistant à la crise en Ukraine) a été déployé en un temps record pour les Ukrainiens, de manière exemplaire, pourquoi ne l'a-t-il pas été pour les milliers d'exilés syriens, afghans, érythréens, et tant d'autres, les années précédentes ? Et maintenant que cela a été appliqué, à grande échelle, de manière solidaire et concertée, comment l'Union européenne pourra-t-elle désormais justifier, à l'avenir, son inaction pour

#### Pour mettre les migrations en perspective

Selon l'OIM, dans son rapport annuel sur les migrations dans le monde, le nombre de migrants internationaux est passé de 84 millions dans le monde en 1970 à 281 millions en 2020. Mais ce chiffre doit être relativisé, si l'on tient compte de la croissance démographique mondiale. La proportion de migrants internationaux n'est passée que de 2,3 % à 3,6 % de la population mondiale, soit une hausse de 1,3% en un demi-siècle.

En Afrique, 80% des migrations se font entre pays voisins, bien loin de l'idée selon laquelle tous les migrants cherchent à rallier la France (qui d'ailleurs ne figure qu'au 5<sup>ème</sup> rang des pays d'accueil de migrants au sein de l'UE).

La plupart des personnes dans le monde (96,4 %) résident dans le pays où elles sont nées.

les exilés qui viendront de plus loin ? Faut-il y voir un espoir pour l'avenir, d'une gestion plus humaine au regard d'une jurisprudence ?

### **Mieux accueillir, ça commence par le local !**

La question de l'accueil ne se joue pas au seul niveau national, c'est au niveau local que les migrants sont accueillis. Ce qui (re)met en lumière (en France du moins) l'importance des collectivités territoriales et de leur pragmatisme dans l'accueil des migrants. Et cela souligne le manque de cohérence des politiques publiques de la France, avec ses discours et ses engagements à l'international en termes d'accueil et d'égalité de traitement des personnes migrantes.

Que ce soit au niveau de la région, du département, de la métropole, de la ville, les collectivités territoriales ont les compétences juridiques et administratives pour accueillir les personnes migrantes, exilées, réfugiées, ainsi que des leviers politiques pour améliorer les conditions d'accueil dont elles doivent se saisir. C'est au niveau local qu'il est possible d'identifier et pertinent de travailler avec les personnes migrantes actrices de développement du territoire pour les intégrer dans les processus décisionnels des politiques publiques des collectivités. C'est à travers ce constat que l'Association Nationale des Villes et Territoires accueillants (ANVITA), a été créée en 2018, sous l'impulsion de l'ancien maire de Grande Synthe, Damien Carême.

#### **L'association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA)**

L'ANVITA, partenaire du Grdr (Programme *ODDyssee*), milite pour la mise en place de politiques d'accueil inconditionnelles, incluant les publics exilés, et pour l'hospitalité sur tous les territoires. Véritable espace de mobilisation politique, la coordination de l'ANVITA construit avec ses membres une stratégie de plaidoyer commune afin de défendre l'accueil digne sur nos territoires et une meilleure participation des collectivités territoriales aux politiques nationales sur l'accueil. Selon sa charte « *Nous sommes en France les dépositaires de valeurs humanistes et d'une tradition historique d'accueil aujourd'hui mise en danger. Nous refusons toute politique remettant en cause l'accueil inconditionnel, entravant les libertés fondamentales et constituant une forme de violence institutionnelle. Lorsque l'Etat, dans le cadre de ses compétences, organise l'accueil sur un territoire en lien avec la collectivité et la société civile, l'expérience prouve que l'inclusion est possible et enrichissante* ». A ce jour, elle regroupe des territoires importants tels que les Région Centre Val-de-Loire et Bourgogne Franche Comté, les départements de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne, les métropoles de Lyon et de Rouen-Normandie, les villes de Paris, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Clermont-Ferrand, etc.

Ce sont les mêmes enjeux qui aujourd'hui doivent être abordés et relevés par les autorités locales et leurs citoyens, accompagnées par les équipes du Grdr et leurs partenaires, dans les régions du bassin du fleuve Sénégal, de Boké en Guinée (où l'immigration est liée à l'exploitation minière), de Cacheu en Guinée Bissau, de Casamance au Sénégal et des capitales comme Nouakchott ou Dakar (opportunités économiques).

### **De la « crise migratoire » à la « crise de l'accueil » en Europe, un changement de point de vue**

Les régulations européennes sur les migrations, comme le nouveau « pacte européen sur les migrations et l'asile »<sup>10</sup> dont les grands objectifs ont été présentés en septembre 2020 par l'UE, sont encore très floues sur la distinction entre sécurité aux frontières d'une part et aide au développement à l'international d'autre part. Par exemple, l'agence Frontex, bras armé de l'Europe pour contrôler les frontières contre les arrivées de migrants, est en partie financée par des fonds alloués à l'aide publique au développement (APD). Ce manque de clarté se retrouve également dans le nouvel instrument financier de l'UE : le NDICI-Global Europe<sup>11</sup> qui réserve, en apparence, 12% (soit plus de 8 milliards en

<sup>10</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_1706](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_1706)

<sup>11</sup> [https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/global-europe-neighbourhood-development-and-international-cooperation-instrument\\_en](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/global-europe-neighbourhood-development-and-international-cooperation-instrument_en)

7 ans) de l'APD à la gestion des migrations précise vaguement que les objectifs à atteindre sont « *la lutte contre les migrations forcées* » et « *la gouvernance des migrations*<sup>12</sup> ».

Le « Pacte Mondial de Marrakech » pour une « gestion des migrations sûres, ordonnées et régulières<sup>13</sup> », adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2018, avait le mérite de proposer une meilleure coopération entre Etats afin de gérer les migrations au plan international. Mais dès son adoption, les limites se sont très vite fait sentir. Son aspect asymétrique souligne le contraste entre les enjeux et les attentes des différents pays signataires<sup>14</sup>. En l'absence de cadre juridique contraignant, ce Pacte laisse les pays signataires souverains en termes de politiques d'accueil (ou non) des personnes migrantes. Au final, c'est bien la question de la « sécurité » des frontières qui prime sur la question de l'« accueil » et plus globalement du respect des droits fondamentaux des migrants.

#### **La conditionnalité de l'aide publique au Développement (APD) à des fins de gestion des flux migratoires**

Depuis la fin des années 2000, de plus en plus d'États choisissent de conditionner leur aide aux pays en développement à une coopération de ces pays concernant le contrôle des migrations et des frontières. L'Union européenne et la plupart de ses Etats membres, dont la France, justifient de plus en plus systématiquement cette conditionnalité : dès 2016, la communication de la Commission européenne sur le cadre de partenariat pour les migrations souligne qu'« *il importe de renforcer la cohérence entre les politiques de migration et de développement pour faire en sorte que l'aide au développement permette aux pays partenaires de gérer plus efficacement les migrations, tout en les incitant à coopérer efficacement en matière de réadmission des migrants en situation irrégulière* ».

Le Grdr, depuis 2017 notamment, en tant que chef de file de la commission « migration » de Coordination Sud, s'est toujours fermement opposé à un « ciblage de l'APD sur les migrations », selon la définition de l'UE, dans la mesure où l'UE recherche davantage à contrôler les mobilités au détriment de la réduction des inégalités. Et ce d'autant plus que le développement n'a pas d'impact sur la réduction des migrations à court et moyen terme. Bien au contraire, l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées leur fournit plus de possibilités de mobilités. A travers ce ciblage conséquent sur les migrations, l'UE choisit de détourner l'APD des besoins réels des populations et de son objectif principal, clairement défini dans le traité de Lisbonne (2007), de lutter contre la pauvreté.

Ces accords internationaux, sur les migrations, se répercutent ensuite sur le continent africain. L'UE impose aux pays africains des cadres de partenariats à sens unique, sans prendre suffisamment en compte les enjeux communs de tous les pays. Pourtant, Federica Mogherini, cheffe de la diplomatie européenne du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 30 novembre 2019 mettait déjà en garde, à la fin de son mandat<sup>15</sup> : « *Nous avons enfin réalisé que la gestion des flux migratoires ne constituait pas une fracture sud-nord, mais l'intérêt commun. C'est un défi complexe, d'autant plus que la plupart des pays africains sont à la fois des pays d'origine, de transit et de destination* ».

#### **Le sommet Afrique-France (Montpellier - 8 octobre 2021)**

Ce sommet d'un nouveau genre avait pour ambition de mettre la jeunesse à l'honneur. Aucun chef de l'Etat n'était convié, mis à part Emmanuel Macron, président de la république française. Il a accueilli des jeunes engagés de tout le continent africain. Le Grdr y était présent, pour accompagner des jeunes venus de Mauritanie et des ressortissants de la diaspora. De notre point de vue, la place réservée aux voix de la diaspora y était insuffisante, tout comme la place réservée à l'environnement et aux changements climatiques. Mais les débats ont tout de même prouvé encore une fois que le continent africain est riche d'une jeunesse qui ne s'arrêtera pas de lutter pour changer le monde.

Cet événement a également donné lieu à la présentation d'une série de recommandations de la part d'Achille Mbembé, pour « refonder » les relations entre l'Afrique et la France, qui traversent un moment critique.

<sup>12</sup> <https://actalliance.eu/news-post/exploring-narratives-on-the-migration-development-nexus-in-the-future-africa-eu-partnership-event-report/>

<sup>13</sup> <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N18/244/48/PDF/N1824448.pdf?OpenElement>

<sup>14</sup> [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis\\_partenariats\\_ue\\_afrique\\_2018.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis_partenariats_ue_afrique_2018.pdf)

<sup>15</sup> <https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/mogherini-europe-and-africa-can-change-global-politics-in-a-revolutionary-way/>

Le sommet Afrique-France de Montpellier en octobre 2021 et le sommet Union européenne-Union Africaine du début de l'année 2022 ont heureusement mis l'accent sur l'importance de la mobilité humaine et le besoin de promouvoir un discours positif et informé sur les migrations.

L'altérité, la compréhension des rapports entre « ceux qui sont nés ici » (les autochtones) et « ceux qui sont nés là-bas, mais qui sont ici » (les allochtones) », deviennent des sujets clés pour aborder de manière dépassionnée les migrations aujourd'hui. Comme le besoin de maîtriser et de promouvoir la diversité, l'animation de rencontres intergénérationnelles et de mise en valeur de la jeunesse « en migration », et – bien entendu d'un point de vue plus utilitariste – l'importance des migrations pour répondre aux besoins d'expertises et de main d'œuvre étrangère<sup>16</sup>.

### **Lutter contre les idées reçues sur les migrations et donner la parole aux migrants**

La démarche du Grdr consiste à produire de la connaissance sur les migrations et les territoires. Grâce à des enquêtes de terrain, des études bibliographiques, des analyses, nous contribuons à démystifier les migrations et à lutter contre les stéréotypes. On comprend ainsi mieux les parcours, les déterminants du départ et de la destination, souvent multiples et multidimensionnels. Ce travail important, à l'échelle d'un territoire, donne naissance à des profils migratoires qui permettent aux acteurs du territoire de mieux comprendre les dynamiques migratoires à l'œuvre dans leur commune.

Par ailleurs, les récits et les trajectoires<sup>17</sup> des personnes concernées sont nécessaires pour construire une vision raisonnée, informée et inclusive sur les mobilités humaines et pour élaborer des politiques publiques sur l'accueil ou l'intégration qui les prennent en compte.<sup>18</sup> Les différents outils produits par le Grdr, des cartes aux guides méthodologiques, en passant par les profils migratoires, sont à coupler avec des ateliers de sensibilisation auprès des acteurs du territoire, notamment les élus locaux, pour déconstruire collectivement les idées reçues sur les migrations et permettre aux autorités locales de disposer des outils de prise de décision adaptés.

#### **Les profils migratoires**

Selon Mabrouka Saidi, Maire de Beni-Khedache (Tunisie) « *Au début, je n'arrivais pas à comprendre exactement où cela allait nous mener : or ce document est riche et issu de temps rythmés d'animations collectives. Il a déjà produit des changements visibles pour notre commune : les informations et données qu'il présente ont immédiatement fait levier vers des projets concrets qui ont, pour la première fois, été débattus entre les acteurs et les actrices clés du territoire, en concertation avec les Beni-Khedachois.es résidant à l'étranger.* »

Les profils migratoires sont des outils de prise de décision locale produits par le Grdr et mis à la disposition des autorités locales et des services techniques. Ils se basent sur des enquêtes de terrain, des analyses historiques et statistiques, des études bibliographiques afin de cartographier l'état des migrations et leurs évolutions historiques et spatiales à l'échelle d'une commune. Ils permettent de recenser les dynamiques migratoires (terre de départ, d'accueil, de passage, lieux de destinations, évolutions dans le temps, déterminants aux départs, à l'arrivée, etc.) et ainsi aux autorités locales de mieux articuler les priorités de développement de leurs territoires avec les projets de leurs ressortissants partis vivre à l'étranger mais qui restent de très gros contributeurs du développement territorial à titre individuel ou collectif.

Le processus de production de ces profils consiste à travailler à la fois avec les autorités locales ; les acteurs de la société civile, mais aussi avec les immigrés et les émigrés et ainsi de les réunir au sein d'un cadre de concertation facilitant le dialogue direct entre eux. En 2021, au terme d'un processus de 3 ans, le Grdr a publié les profils migratoires des communes de Beni-Khedache, Sbeitla et Aïn Draham en Tunisie (cf. Partie publication). Ils succèdent à celui de Mahrès (Tunisie toujours) et à ceux de Kaédi, Sélibaby, Riyadh (Nouakchott) et Nouadhibou en Mauritanie publiés en 2019.

<sup>16</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/04/27/le-debat-sur-la-migration-legale-vers-l-ue-ouvert-par-bruxelles\\_6123862\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/04/27/le-debat-sur-la-migration-legale-vers-l-ue-ouvert-par-bruxelles_6123862_3210.html)

<sup>17</sup> <https://www.grdr.org/Forum-Opportunities-Raconter-les-migrations-autrement-trajectoires-et-recits>

<sup>18</sup> Policy brief Election 2022 Forum « les diasporas donnent de la voix »

### Le Grdr et les mobilités humaines en 2021

En 2021, les activités du Grdr sur le double-espace se sont essentiellement structurées autour des axes Tunisie-France, Sénégal-France mais aussi Mauritanie-France et Guinée-France. Outre les profils migratoires parus en 2021(cf. encadrés dédié) la mission double-espace de Sbeïtla (Beni Khedache ayant lieu fin 2019) a contribué à redynamiser les liens entre les autorités locales de cette commune et la diaspora vivant en France, avec même des perspectives de création d'une association de migrants de Sbeïtla vivant en France. Le Grdr a également publié la synthèse d'une étude, une frise historique et une exposition retraçant 70 ans de mobilisation de la diaspora tunisienne en France en faveur des droits et du développement. Ce travail a également donné lieu à un documentaire « La diaspora l'autre visage de la Tunisie » qui a fait l'objet d'une projection à la FPCR à Paris puis à l'Institut Français de Tunis. Une étude du même type a aussi été menée et restituée auprès de la diaspora Guinéenne en France.

Sur le double-espace Sénégal – France le Grdr a organisé 5 clubs numériques en 2021, regroupant de potentiels entrepreneurs sénégalais vivant en France, Belgique, Italie ou Espagne sur des thématiques bien spécifiques facilitant la création d'entreprises. 15 autres candidats porteurs de projet entrepreneuriat au Sénégal ont été accompagnés et ont bénéficié de formations spécifiques alors que plus de 30 autres ont été mis en lien avec l'ADEPME. Enfin, au Mali, le Grdr a accompagné 13 personnes étant volontairement revenus au Mali après avoir vécu en Europe dans leurs projets de réinsertion professionnelle.

Sur le double-espace Mauritanie-France.Europe, le Grdr et les membres du RAME dans leur diversité ont participé à plusieurs événements en Région Centre, en Ile de France et à Marseille, autour du concept de « culture et de citoyenneté », qui s'inscrivent dans le programme Graine de Citoyenneté.

En France, le Grdr a accompagné 111 jeunes, réfugiés, primo-arrivants peu ou pas qualifiés et/ou éloignés de l'emploi à travers des entretiens individuels et des ateliers collectifs, de même que 45 allocataires du RSA éloignés de l'emploi. 60 Porteurs de projets économiques individuels et de formations accélérées sur les différentes étapes de l'écriture du business plan. Un accompagnement de proximité a été accompli également auprès de 190 femmes originaires d'autres pays pour les accompagner dans des projets collectifs ou associatifs, ou sur les questions liées à l'accès aux droits, la langue, les codes de la société française. 15 femmes se sont réunies en collectif à Grigny pour monter ensemble un restaurant associatif.

Enfin, le Grdr contribue à changer les regards sur les migrations, en les racontant autrement en mettant en avant des récits positifs à travers un travail de recherche en partenariat dans 3 pays africains et 7 européens. 12 modules ont également été élaborés en 2021, pour former, à partir de 2022, des enseignants ou des personnes qui travaillent avec des jeunes pour promouvoir une autre vision des migrants, plus positive, en tant que contributeurs essentiels au 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'assemblée générale de l'ONU en 2015. Cette formation sera adaptée en interne aux membres et aux partenaires du Grdr.

Le Grdr est aussi chef de file de la commission Migration de Coordination Sud qui mène une campagne de plaidoyer sur les questions de « non conditionnalité » de l'aide publique au développement à des fin de gestion des flux migratoires, notamment dans le cadre des élections présidentielles en France et de la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE).

## Désertification ou reverdissement du Sahel : qu'en est-il vraiment ?

*Le Sahel est une région semi-aride particulièrement sensible à la fluctuation interannuelle des précipitations. Les périodes prolongées de très forte sécheresse survenues dans les années 1970-80 ont eu des effets dévastateurs sur les écosystèmes, les populations et leurs ressources. La théorie d'une désertification du Sahel a dès lors été ravivée, ainsi que celle prédisant une avancée rapide du Sahara vers le Sud. Des études sur les quarante dernières années offrent un point de vue nuancé, voire opposé. L'analyse des premiers indices de végétation satellitaires (NDVI) acquises à l'échelle du globe dès les années 1980 à une fréquence régulière (au moins hebdomadaire), a mis en évidence une nette augmentation des valeurs maximales et moyennes de ces indices depuis les années 1980. On parle de reverdissement du Sahel (Dardel, 2013). Le présent chapitre met en lumière les concepts clés qui abordent la dynamique du couvert végétal au Sahel pour permettre au lecteur de faire la part de son reverdissement ou de sa dégradation sur les dernières décennies.*

### La désertification, un concept ancien qui a évolué

#### *Perception au cours du temps*

Depuis les années 1972-74, le concept de la désertification fait l'objet de nombreux études et articles traitant de différents aspects de cette problématique allant de la définition de la désertification, aux causes, processus et conséquences du phénomène. Ainsi se sont succédées différentes théories entre le XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle, dont celle affirmant une avancée du Sahara vers le Sud du continent, stipulant un changement irréversible du milieu vers des conditions désertiques. Cette théorie s'est largement répandue durant des décennies, mais ce sont surtout les sécheresses prolongées des années 70 et 80 qui ont favorisé son institutionnalisation<sup>19</sup>.

#### *L'institutionnalisation*

Le récit sur la désertification du Sahel a particulièrement été activé et institutionnalisé dans les années 70, avec les sécheresses qui ont sévi à cette période. Un tournant important de ce récit est l'adoption en 1994 de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CNULCD). Elle définit la désertification comme « la *dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines* ». La dégradation des terres est elle-même définie comme « la *réduction ou la perte de la productivité et de la complexité biologique et économique des écosystèmes terrestres, y compris les*

<sup>19</sup> Benjaminsen et al, 2019, from desiccation to Global climate change: a history of the desertification narrative in the west African, 1900-2018. In [Global Environment](https://doi.org/10.3197/ge.2019.120109), Volume 12, Number 1, pp. 206-236(31). <https://doi.org/10.3197/ge.2019.120109>.

Desertification, Adaptation and Resilience in the Sahel: Lessons from Long Term Monitoring of Agro-ecosystems  
Desertification, Adaptation and Resilience in the Sahel: Lessons from Long Term Monitoring of Agro-ecosystems

sols, la végétation, d'autres biotes, et les processus écologiques, biogéochimiques et hydrologiques qui y opèrent ». En outre, plusieurs institutions internationales s'investissent pour tenter de quantifier les dégâts et menaces attribués à la désertification et d'en comprendre les mécanismes dans le but de proposer des solutions. L'Organisation des Nations Unies, par exemple, évalue l'étendue des terres arides et semi-arides touchées par la désertification et l'estiment à 70%<sup>20</sup>. Cette estimation ne fait pas l'unanimité, notamment du fait d'un manque de méthodes fiables de suivi de la désertification sur des échelles de temps et d'espace adaptées.

Les méthodes sont jugées insuffisantes par plusieurs scientifiques qui relèvent également une ambiguïté sur le seuil d'irréversibilité d'une terre dégradée, implicite dans la définition de la désertification. Autrement dit, comment faire la part entre un état irréversible de dégradation et des états de dégradation qui sont en partie réversibles ? Le récit sur la désertification cite majoritairement trois facteurs humains en cause : la surexploitation des terres pour l'agriculture, le surpâturage et le déboisement intensif. L'impact de ces facteurs est encore largement débattu, voire méconnu. Toujours est-il que cette institutionnalisation de la désertification a entraîné jusqu'à aujourd'hui, malgré des évolutions dans sa compréhension et sa cartographie<sup>21</sup>, une large reprise du discours global par des organisations internationales, des ONG locales, dans les sphères politiques et surtout médiatiques.

### L'émergence d'une autre perception

Parallèlement à ce récit dominant, l'arrivée de la télédétection et notamment des capteurs satellitaires (radiomètres) à partir des années 1970 a outillé la recherche pour mieux suivre l'évolution des surfaces terrestres et celle de la végétation. Le grand avantage des données satellitaires est leur acquisition à l'échelle globale et avec une temporalité régulière et continue. Ce qui permet d'aborder les problématiques de l'évolution des écosystèmes au cours du temps, et notamment sur plusieurs décennies (Dardel et al. 2013).

*« La télédétection confirme le verdissement global du Sahel après la sécheresse des années 1980, contrairement au paradigme de la désertification présentée comme inéluctable. Mais en l'absence de certitudes sur les tendances à venir des pluviosités et de l'évolution des contextes sociaux et politiques, il est impossible, à ce stade, de prédire les évolutions de l'écosystème à long terme. Cela rend les politiques publiques délicates à concevoir et mettre en œuvre ».*

**Pierre Hiernaux**, L'envol des cigognes, N°31, juin 2021 »

Ce suivi est rendu robuste par trois démarches :

- (i) La durée des séries de données : les observations sur le long terme permettent de saisir les tendances d'évolution du couvert végétal sur plusieurs décennies. Cette temporalité de l'observation est un préalable pour toute étude de tendance. Elle est d'autant plus importante que dans les régions sahéliennes, les données de suivi environnemental sur du long terme (au-delà de 15 ans) et à grande échelle (plusieurs régions), sont quasi inexistantes ou faiblement accessibles.
- (ii) L'analyse des données satellitaires : les capteurs satellitaires mesurent quotidiennement des « signaux » du couvert végétal à l'échelle globale avec une résolution spatiale d'acquisition de 1 km<sup>2</sup>.

<sup>20</sup> N. Middleton and D. S. G. Thomas, UNEP, 1992, World atlas of desertification, ix, 69 pp. <https://doi.org/10.1002/ldr.3400030407>

<sup>21</sup> Cherlet et al., 2018, World atlas of desertification, Third Edition Rethinking land degradation and sustainable land management, Publication of the European Union, Luxembourg, DOI: [10.2760/9205](https://doi.org/10.2760/9205).

Dronin, N., 2022 Reasons to rename the UNCCD: Review of transformation of the political concept through the influence of science. Environ Dev Sustain. <https://doi.org/10.1007/s10668-022-02149-1>.

Ces « signaux » permettent de calculer un indice de végétation satellitaire dont le plus utilisé est l'indice de végétation normalisé (« Normalized Difference Vegetative Index » NDVI), qui sert à estimer la production primaire nette de la végétation.

(iii) Les mesures terrain : elles sont cruciales pour confronter les observations effectuées à partir des satellites et valider leur fiabilité. Elles devront être réalisées à des échelles compatibles avec les observations spatiales. Ces données de long terme issues du terrain vont permettre de caractériser les changements observés et renseigner des paramètres difficilement identifiables depuis l'espace (composition floristique, masse sur pied, hauteur, densité, masse des pailles, des herbacées et composition floristique des plantes ligneuses).

« Le Grdr accompagne les territoires partenaires autour de ces enjeux en mettant en œuvre des actions élaborées avec les populations locales, mode d'action qui permet véritablement de reverdir le Sahel. Au Mali et en Mauritanie, de nombreuses ententes foncières ont été accompagnées mais également d'autres types d'actions menées reposant toujours sur une gouvernance locale concertée et la promotion d'une gestion durable des écosystèmes et des pratiques agroécologiques ».

**Extrait de l'Envol des Cigognes n°31 – Juin 2021** « *La résilience climatique au cœur des actions du Grdr au Mali et en Mauritanie* »

### Une reprise généralisée de la végétation sur la bande sahélienne

Les premières études menées sur la bande sahélienne ont rapidement mis en évidence une augmentation du NDVI au cours du temps, et non pas une diminution comme on aurait pu s'y attendre. C'est ainsi que le concept de « reverdissement du Sahel » est né : ce terme indique une augmentation avérée du NDVI, et par conséquent une augmentation de la production primaire (principalement reliée à la strate herbacée). Des jeux de données terrain indépendants (masse des herbacées) confrontés sur 3 décennies confirment cette tendance. Aujourd'hui, plus de 40 ans d'archives satellitaires mettent en évidence le reverdissement de la majeure partie de la bande sahélienne de manière très nette, à l'exception de l'ouest du Niger et du centre du Soudan. (Dardel, 2014).

Les différents travaux invitent toutefois à nuancer ces constats. Cette tendance généralisée au reverdissement dans tout le Sahel peut masquer par endroits des dégradations du couvert végétal sur certains sols superficiels<sup>22</sup>. Des études récentes suggèrent que les ligneux au Sahel ont atteint aujourd'hui une densité équivalente à celle de la période précédant la sécheresse (comme indiqué en 1980), et relèvent une densité d'arbres isolés relativement élevée (13,4 arbres/ha en moyenne) (Brandt et al. 2017, 2020).

La mise en évidence d'un reverdissement de la couverture végétale au Sahel a relancé les débats : certains scientifiques déplorent le déclin de la diversité floristique sur ces zones<sup>23</sup>. D'autres questionnent l'amélioration des services écosystémiques dans un contexte de reverdissement, en montrant par exemple que des populations locales à proximité de zones à tendance de végétation positive pourraient encore percevoir une dégradation de leurs services écosystémiques.

<sup>22</sup> Kergoat et al. , 2015, Évolutions paradoxales des mares en Sahel non cultivé : Diagnostic, causes et conséquences, chapitre 9. in IRD Éditions, Collection Synthèses

<sup>23</sup> Kusserow, 2017, Desertification, resilience, and re-greening in the African Sahel – a matter of the observation period? Earth Syst. Dynam., 8, 1141–1170, <https://doi.org/10.5194/esd-8-1141-2017>

En fin de compte, le reverdissement mis en évidence sur l'ensemble du Sahel depuis 40 ans contredit le discours dominant de désertification. Il se traduit par une augmentation significative de la couverture herbacée sur la majorité du paysage sahélien. Pourtant, d'autres critères sont à considérer pour évaluer l'état de « santé » de la végétation : la production annuelle ne renseigne pas sur la composition floristique, la structure de la végétation, la valeur fourragère, et plus généralement les services écosystémiques qu'elle peut rendre. De plus, le découplage possible entre un reverdissement et une dégradation (de la biodiversité ou de la valeur fourragère ou d'une petite partie du paysage par exemple) clarifie le fait que les deux phénomènes généralement mis en opposition (reverdissement et dégradation) peuvent avoir lieu simultanément mais à des échelles spatiales différentes. Ainsi, l'échelle des observations et des processus doit être prise en compte lors de l'évaluation des changements de la végétation.

« Le reverdissement implique un investissement à long terme dans des aménagements fonciers (conservation des sols, installation de réseaux d'irrigation ou de drainage, plantations arborées, etc.). Comme le montrent les travaux des chercheurs, la réalisation d'investissements dans la durée, que ce soit en ressources financières ou en travail - tout particulièrement dans le contexte des agricultures familiales - suppose une sécurisation du droit d'exploitation et de transmission de la terre sur le long terme. Tirant les leçons des premières expériences initiées dans le Guidimakha à la fin des années 2000, la démarche « Entente foncière » a été étendue par le Grdr à trois sites d'aménagement des eaux de surface dans la région de Kayes en l'adaptant au contexte (milieu physique, caractéristiques techniques de l'ouvrage, contexte socio-foncier, etc.). Elle permet une sécurisation foncière par des solutions opportunes, associant les pratiques coutumières d'accès à la terre et les formes « modernes » d'inscription des droits dans des registres fonciers. Elle a été formalisée dans un document « Démarche d'aménagement des eaux de surface » (2011), qui décrit les différentes étapes de cette approche. »

**Extrait de l'Envol des Cigognes n°31** « La sécurisation des droits fonciers pour lutter contre la désertification : l'« Entente foncière » dans la région de Kayes (Mali). »

Les études interrogeant les origines de ce reverdissement ont montré que le premier facteur expliquant cette reprise généralisée de la végétation herbacée était une reprise des pluies<sup>24</sup>. Autrement dit, la végétation a montré une grande résilience aux sécheresses extrêmes des années 70 et 80. La pluie revenue, la végétation repousse. Il existe encore peu de données sur d'autres facteurs pouvant expliquer les variations de la dynamique végétale, mais l'augmentation du CO<sub>2</sub> atmosphérique<sup>25</sup> et plus largement le changement climatique peuvent expliquer partiellement ces variations. En outre, localement, des initiatives de préservation des ressources naturelles sont identifiées (aménagements, actions de réduction de la pression anthropique et plus largement les transformations dans l'usage des sols) mais leurs impacts sur le reverdissement sont encore faiblement documentés<sup>26</sup>.

24 Brandt et al par exemple, font une distinction entre les pluies précoces, tardives et les pluies principales de la saison humide et montrent le lien direct entre les tendances des pluies principales de la saison des pluies et les tendances du couvert végétal. Idem pour le lien entre tendance du couvert ligneux et pluies précoces et tardives. Ils concluent aussi que la reprise des pluies au Sahel profite largement à la végétation ligneuse qui est favorisée par les pluies précoces/ tardives de plus en plus nombreuses.

25 Lu et al, 2016, Elevated CO<sub>2</sub> as a driver of global dryland greening. Sci Rep 6, 20716 (2016). <https://doi.org/10.1038/srep20716>.

26 Dans la plupart des cas, les échelles de temps et d'espace sont difficilement compatibles aux échelles à considérer pour des comparaisons robustes avec les observations satellitaires.

## Des perspectives et une invitation à contraster le discours dominant sur le Sahel

Dans un contexte de changement climatique et d'incertitudes sur les projections de précipitations, les chercheurs restent prudents sur l'évolution future de la végétation au Sahel. Des incertitudes existent donc aujourd'hui quant à l'évolution du reverdissement qui pourrait représenter un état transitoire de la végétation (Dardel, 2013). Ces incertitudes et limites n'altèrent en rien l'importance des tendances observées et de plus en plus de résultats de recherche confirment d'année en année les tendances au reverdissement de la bande sahélienne. Finalement, ces constats associés à d'autres dynamiques socio-économiques observées au Sahel interpellent<sup>27</sup> et poussent à reconsidérer le discours omniprésent sur le Sahel. La production de connaissances particulièrement sur l'état du milieu apparaît de ce fait nécessaire et utile pour enrichir l'action et les modes d'accompagnement au Sahel.

### Aménager pour restaurer les ressources naturelles

Dans le cadre de l'appel à projets DECLIC, différentes actions prioritaires ont été retenues et accompagnées. Ces actions concernent principalement la réalisation d'aménagements sur une centaine d'hectares dans le Karakoro et au Gorgol à la frontière des communes de Djéol et Tokomadji pour la Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols de (CES/DRS). Dans le Karakoro, ces aménagements permettent de protéger la rônneraie de l'ensablement, récupérer des terres, préserver et conserver les espaces agrosylvopastoraux. Dans le Gorgol, les aménagements couvrent des espaces agropastoraux favorisant ainsi la restauration des sols.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Brandt et al, 2020, An unexpectedly large count of trees in the West African Sahara and Sahel, Tennessee, USA. <https://doi.org/10.3334/ORNLDAAAC/1832>

Brandt et al, 2019, Changes in rainfall distribution promote woody foliage production in the Sahel, Commun Biol 2, 133 (2019). <https://doi.org/10.1038/s42003-019-0383-9>

Dardel et al, 2013, Entre désertification et reverdissement du sahel : diagnostic des observations spatiales et in situ. Université Paul Sabatier-ToulouseIII.

Grdr, 2019, Histoires sahéliennes.

Grdr, 2021, L'envol des cigognes, La désertification du Sahel : mythe ou réalité ?

<sup>27</sup> En effet, plusieurs études constatent par exemple que l'autosuffisance en céréales est assurée pour la plupart des pays sahéliens, malgré un récit omniprésent qui associe le Sahel à une faible production. Le CSAO notamment, à travers une analyse rétrospective sur 17 années a montré que la production céréalière des pays membres du CILSS a augmenté plus vite que la population (73% contre 54%), avec une fluctuation moyenne de 20% d'une année à l'autre. Le disponible céréalier par habitant s'est ainsi légèrement accru. Finalement, une dépendance alimentaire au Sahel serait moins le fait de la faible production céréalière liée à la sécheresse qu'à la distorsion des prix et aux facteurs externes géopolitiques (Descroix, 2021). Les changements sociologiques dans les habitudes et les préférences alimentaires qui en résultent impactent directement la demande locale. (CSAO, 2009, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest/ Descroix, 2021, sécheresse, désertification et reverdissement au sahel.)

## TRANSFORMATION NUMERIQUE ET ACCES AUX SERVICES PUBLICS : UNE NOUVELLE INEGALITE AU DETRIMENT DES PLUS PRECAIRES

*La transformation numérique de notre société s'accélère. Elle illustre le formidable potentiel de la technologie en matière de développement économique, de dématérialisation des échanges, d'accès aux droits, à l'emploi, à l'éducation, à la culture. Elle est aujourd'hui présente dans toutes les sphères de la société. Elle entraîne des changements substantiels dans les relations sociales et dans les pratiques professionnelles. Cependant, comme le soulignent de nombreux observateurs et acteurs de terrain, le numérique est à l'origine de nouvelles inégalités, notamment pour ceux qui ne peuvent y avoir accès ou qui ne sont pas en mesure de les utiliser. Les migrants âgés ou ceux qui sont arrivés récemment en France et ne maîtrisent pas encore les codes sont particulièrement concernés.*

### La disparition des guichets de proximité

Depuis 2015, nous assistons en France à une accélération de la dématérialisation des services publics. Le programme « Action Publique 2022 » prévoit la mise en œuvre de la totalité des démarches administratives sur des portails numériques ou sites internet dédiés. Cette transformation numérique de l'administration dans un pays où « les services publics jouent un rôle essentiel : ils conditionnent l'accès aux droits, entretiennent le lien social et relient chacune et chacun à l'État, [...] est porteuse d'une évolution profonde de la relation à l'usager »<sup>28</sup>.

Alors certes, la dématérialisation des services publics comporte des avantages pour un citoyen « lambda » qui est à l'aise avec les outils du numérique et qui est confronté à des situations administratives relativement simples. Mais les personnes particulièrement éloignées du droit commun et du numérique sont confrontées à des difficultés parfois majeures pour faire aboutir leurs démarches administratives puisque cette dématérialisation des services publics s'est accompagnée de la fermeture de la majorité des guichets de proximité. Dans son rapport paru en janvier 2019, le Défenseur des Droits alerte sur les risques d'une dématérialisation « à marche forcée » pour une partie de la population décrite comme socialement fragile. Le « baromètre du numérique 2017 » du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie, constate que si « la digitalisation de la société française se poursuit à un rythme rapide et soutenu », Internet demeure un univers éloigné de certaines personnes.

**Témoignage de Prospère Edery, 66 ans, d'origine marocaine arrivé en France en 1990 – participant aux ateliers numériques du Grdr.**

« Pour les services publics, il faut forcément un ordinateur, sinon on ne s'en sort pas. Parfois, je souhaite prendre rendez-vous avec la CAF mais je ne peux pas, car il faut passer par l'ordinateur. Étant donné que je n'en ai pas et que je ne sais pas m'en servir, je me tourne régulièrement vers la médiatrice sociale de la résidence pour demander de l'aide. C'est elle qui me prend mes rendez-vous pour la CAF, qui m'aide pour mes démarches, etc. Ce n'est quand même pas très pratique. »

### Une fracture numérique qui se creuse

Cette révolution entraîne des transformations importantes dans les relations sociales et les échanges avec l'administration. Si bien « qu'aujourd'hui, pour s'intégrer, il ne s'agit plus seulement de s'insérer dans la société, et par là même d'intérioriser les normes et les valeurs communes, mais plutôt de

<sup>28</sup> Rapport – « Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? ».

« rester connecté », tout en gagnant en mobilité et en autonomie »<sup>29</sup>. Cette dématérialisation est désormais un obstacle majeur pour l'accès aux droits socio-sanitaires de certaines couches défavorisées de la population, elle aggrave les inégalités sociales et accroît le non-recours aux droits ou aux prestations sociales des plus vulnérables.

En effet, certains publics sont plus exposés que d'autres aux risques de cette transformation numérique de notre société, notamment les personnes âgées, les personnes en grande exclusion et une certaine catégorie d'immigrés. Même si le public migrant s'est approprié certains de ces outils depuis longtemps, notamment le smartphone (ce qui a d'ailleurs modifié les parcours migratoires et les rapports avec les pays d'origine<sup>30</sup>), il s'avère que les services publics dématérialisés impliquent de maîtriser, en plus des usages classiques du numérique, le langage très technique propre aux administrations françaises.

### La dématérialisation : une « double peine » pour les personnes en situation de vulnérabilité

Les personnes issues de l'immigration et éloignées des services et dispositifs de droit commun, que ce soit des primo-arrivants ou des seniors, sont particulièrement concernées par cette fracture numérique. Les personnes âgées immigrées ont des conditions de vie précaires et plus difficiles que la population non immigrée du même âge. Elles cumulent certaines difficultés : faible niveau de ressources (nombre d'entre elles bénéficient des minimas sociaux), vieillissement précoce et problèmes de santé liés aux conditions de vie, à la pénibilité des métiers exercés, aux accidents de travail, aux maladies professionnelles et/ou chroniques, conditions de logement inadaptées au vieillissement, isolement social, faible maîtrise de la langue française notamment à l'écrit, difficultés d'accès aux droits et aux soins...

Si le passage à la retraite est une période difficile pour tout le monde, il peut engendrer pour certains une perte de revenus importante ainsi qu'un sentiment d'exclusion. Pour les personnes âgées immigrées, ce passage est souvent une cause supplémentaire de précarisation et de fragilisation. Bon nombre de seniors, par manque d'informations, de compréhension du système administratif ou par manque de maîtrise des outils numériques, renonce à faire les démarches nécessaires pour obtenir leurs droits socio-sanitaires. A cela s'ajoute, comme le souligne Dominique Pasquier au travers de ses enquêtes sur l'utilisation du numérique par les classes populaires<sup>31</sup>, l'obstacle de l'écrit et de la non-maîtrise de la langue française qui limite les échanges avec l'administration puisque ceux-ci se passent aujourd'hui principalement par courriel ou sur différentes interfaces (espaces personnels numériques), creusant le fossé entre les populations les plus âgées, immigrées et précaires et les administrations. Selon Pierre Mazet, simultanément à ce mouvement qui s'est accéléré ces dernières années, s'ajoute la disparition progressive des guichets de proximité qui ne tient pas compte de « l'accès au numérique des usagers,

**Laurence Veron-Dor**, coordinatrice à l'Espace Public Numérique du centre socio-culturel de Belleville

« On s'aperçoit qu'il y a beaucoup de gens qui ont besoin d'aide. Parmi notre public, il y a beaucoup de seniors, mais aussi des demandeurs d'emploi qui ne sont pas forcément calés en informatique. On a aussi beaucoup de personnes avec des difficultés en langue française qui ont souvent besoin d'aide, notamment pour les démarches administratives. La barrière de la langue est un problème assez récurrent ici.

Avec le Grdr on accueille des personnes qui sont à la fois issues de l'immigration et à la fois des seniors. C'est assez particulier, ça change un peu. Cela nous permet d'accueillir un public assez spécifique, pas toujours facile à atteindre.

D'une manière générale on rencontre pas mal de difficultés avec les seniors. Ils ont besoin de beaucoup de temps pour devenir autonomes. Il leur faudrait davantage de formations car c'est un public qui a besoin de revoir les choses encore et encore. Et on manque de bénévoles. De plus il y a beaucoup de demandes des personnes que nous accueillons pour les démarches administratives, et ce de la part de tous nos publics. C'est très récurrent ».

<sup>29</sup> Diminescu, Dana. « L'innovation numérique au service des réfugiés », Michel Wieviorka éd., *Les Solidarités*. Éditions Sciences Humaines, 2017, pp. 235-252.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> Pasquier, Dominique. « Le numérique à l'épreuve des fractures sociales », *Informations sociales*, vol. 205, no. 1, 2022, pp. 14-20.

de leur plus ou moins grande autonomie numérique, rapportée à leurs besoins en termes de relation administrative »<sup>32</sup>. Le numérique, érigé comme la solution pour pallier les difficultés d'effectuer des démarches administratives et raccourcir les délais des demandes est finalement « *un obstacle supplémentaire à ceux qui ont déjà des difficultés et dépendent le plus des aides et/ou des supports sociaux* »<sup>33</sup>.

Dans le cadre des activités du Grdr en France, même si l'on observe une fragilité importante face au numérique chez l'ensemble des personnes que nous accompagnons, ce sont effectivement les seniors immigrés qui apparaissent comme les plus vulnérables face à cette transformation. Ce frein à leur autonomie effective semble plutôt lié au manque de maîtrise de la langue française et du vocabulaire administratif, ce qui accroît leur dépendance aux professionnels de l'accompagnement socio-professionnel. Ces constats nous ont amenés à réfléchir à l'impact du numérique sur les publics les plus vulnérables et à proposer des modalités d'intervention adaptées.

Pour ceux qui sont arrivés récemment en France, la problématique est différente. Bien que la plupart d'entre eux soit équipée (90% possèdent un smartphone et 47% un ordinateur) et se connecte à Internet tous les jours (80% déclarent utiliser Internet en 3G/4G ou Wifi)<sup>34</sup>, le niveau d'études, l'âge, le sexe, le type d'hébergement et enfin les ressources financières peuvent être autant de freins à l'utilisation des outils numériques. Même un jeune de 20 ans se sent démuni lorsque, ne connaissant ni la langue, ni le pays, il doit faire face à un système administratif complexe et dématérialisé, sans guichet d'accueil, sans connaître le fonctionnement administratif du pays.

#### **Vers une évolution des conditions d'usage du numérique imposé par le Conseil d'Etat ?**

Le Conseil d'Etat a été saisi de la question du tout numérique par plusieurs associations d'aide aux étrangers qui demandaient l'annulation d'une loi de septembre 2021 qui impose aux étrangers souhaitant obtenir un titre de séjour en France de déposer leur demande obligatoirement par Internet. Dans une décision publiée le 3 juin 2022, le Conseil d'Etat ne s'oppose pas à l'obligation de démarches en ligne mais exige des garanties. Autrement dit, pour « certaines démarches particulièrement complexes et sensibles, le texte qui impose l'usage obligatoire d'un téléservice doit prévoir une solution de substitution ». C'est notamment le cas, selon le Conseil d'Etat, pour les demandes de titres de séjour. Reste désormais à définir ce qu'est une démarche « particulièrement complexe et sensible » et si cette jurisprudence sera étendue à d'autres situations comme la retraite, le minimum vieillesse, l'accès à la santé, etc.

### **Le Grdr et la lutte contre la fracture numérique**

Depuis 2016, le Grdr expérimente en France une méthodologie consistant à créer des outils adaptés pour l'inclusion numérique des personnes issues de l'immigration (seniors et primo-arrivants). Cela passe par des partenariats avec des structures locales du secteur de la médiation sociale et du numérique pour mettre en place des actions d'accompagnement spécifiques. Cette démarche qui vise à favoriser l'accès aux droits socio-sanitaires et l'insertion socio-professionnelle des personnes immigrées, a abouti à la mise en place de deux projets numériques : le projet « E-migrés, des seniors connectés » et le projet « Territoire, Intégration, Connexion » dédié à ceux qui sont arrivés récemment et aux acteurs locaux.

✓ Le premier projet a permis d'enclencher auprès des seniors un processus d'appropriation des services numériques et de gagner en autonomie. Grâce à une offre de proximité cette action crée du lien social et des relations intergénérationnelles. En 2021, 12 stages de plusieurs sessions (74 ateliers au total !) ont permis d'accompagner et de former 101 personnes dans leurs démarches en ligne.

✓ Quant au second projet, il a permis de former 60 immigrés récemment arrivés, à l'environnement numérique français, par exemple les sites pour les démarches administratives en ligne, mais aussi de recherche d'emploi, ou ceux leur facilitant l'appropriation de leur espace de vie

<sup>32</sup> Mazet, Pierre. « Médiation sociale et accompagnement au numérique : une délégation peu anticipée », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 65, no. 1, 2017, pp. 35-37.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> « Enquête sur les usages numériques des personnes réfugiées » - Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (avril 2021)

(« ratp.fr » par exemple). En parallèle 40 personnes, professionnels de l'accueil ont également bénéficié de formations afin de les aider à mieux comprendre les spécificités de leur tâche et les difficultés qu'elles rencontrent.

D'une manière générale, l'un des enjeux majeurs est de transformer le numérique en support efficace pour l'apprentissage de la langue et le décryptage du langage administratif. A travers une approche participative, le Grdr, avec l'appui de ses partenaires financiers et techniques, développe une méthodologie innovante pour effectuer les démarches, s'orienter et communiquer, contribuant ainsi au développement d'une culture numérique citoyenne

#### **Le numérique en tant qu'outil de développement en Afrique de l'Ouest**

Si les outils numériques doivent être maniés avec prudence et en veillant bien à ce qu'ils n'excluent personne, ils peuvent également être vus comme des outils de développement, de partage, de mutualisation, de plaidoyer, de diffusion des savoirs... Depuis désormais plusieurs années, le Grdr expérimente « le numérique au service du développement » sur la plateforme Sahelink. Celle-ci comprend un centre de ressources sur la moyenne vallée du fleuve Sénégal, destiné d'abord aux professionnels du développement, aux autorités locales et aux étudiants, ainsi qu'un dispositif sur les réseaux sociaux afin de faire émerger la voix de jeunes leaders.

Notre équipe au Mali a également expérimenté un certain nombre d'applications numériques (« MonElu », « Xensa », « Gaffé ») complémentaires à ses actions sur le terrain, notamment sur les questions relatives à la citoyenneté et à l'inclusion des femmes et des jeunes. L'objectif étant de renforcer les liens entre élus locaux et citoyens, de diffuser et d'expliquer les politiques publiques (notamment sur les questions liées au genre), et de contribuer à l'alphabétisation des citoyens et des élus.

Enfin, sur le littoral ouest-africain, un centre de ressources spécifique, dénommé « les rivières du sud », permet depuis 2021 de centraliser et de compiler plus de 6000 documents scientifiques au sein de l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

## NOTRE ACTIVITE PAR PAYS

# GUINEE

Territoires d'action : Commune urbaine de Boké ;  
commune rurale de Tanéné.

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 3

Principaux bénéficiaires de nos actions :  
entrepreneur(euses) en activité ; citoyens des  
collectivités locales.

Axes Principaux d'action : Agriculture et alimentation ;  
Habitat et logement

Nature de nos activités : renforcement associatif,  
soutien aux activités économiques, diagnostic  
territorial.

Principaux ODD concernés par nos actions : 1. Eradication de la pauvreté ; 11. Villes et communautés durables



Principales activités en 2021 :

- Réalisation et partage de la monographie de la commune rurale de Tanéné
- 140 restauratrices de rue sont accompagnées dans leur structuration. Elles ont bénéficié de la mise en place d'un système de financement autogéré pour résoudre les problèmes récurrents de trésorerie auxquels elles sont confrontées. Elles ont été mises en relation avec des producteurs de produits vivriers locaux avec lesquels elles ont signé une convention. Ces derniers-ci ont bénéficié d'un renforcement technique et du matériel a été mis à leur disposition pour qu'ils proposent des produits répondant aux exigences de qualité du marché.
- Sur la base d'un diagnostic territorial qui a été réalisé en 2021, le quartier de Kadiguira (commune urbaine de Boké) a été choisi pour y accompagner des familles précaires qui sont en cours d'identification afin d'améliorer leurs conditions d'habitat et le cadre de vie du quartier. Des maçons locaux seront formés aux techniques de construction durables et à bas carbone et exécuteront les rénovations.

Ces activités sont financées par : AFD, CFSI et la Fondation Abbé Pierre.

# GUINEE-BISSAU

Territoires d'action : Canchungo

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 5

Principaux bénéficiaires de nos actions : porteurs de projets économiques, collectivités locales, personnes précaires, migrants et associations de migrants

Axes Principaux d'action : gestion des ressources naturelles, Habitat et logement, genre et participation, développement local et entrepreneuriat ou insertion professionnelle

Nature de nos activités : diagnostic territorial, structuration des filières, soutien aux initiatives économiques, renforcement des collectivités locales

Principaux ODD concernés par nos actions : 1. Éradication de la pauvreté ; 8 Accès à des emplois décents ; 9 Innovation et infrastructures ; 10 Réduction des inégalités ; 11 Villes et communautés durables ; 13. Lutte contre le changement climatique



Principales activités en 2021 :

- Accompagnement des groupements féminins pour promouvoir la production, respectueuse de l'environnement, sobre en carbone, et la commercialisation d'huile de palme tout en augmentant leur productivité.
- 258 femmes de 3 villages de la région de Canchungo ont été accompagnées dans leurs activités de saliculture. Elles ont ainsi pu augmenter leur productivité tout en diminuant la pénibilité du travail. Elles ont également bénéficié de formation en gestion.
- Construction d'un centre de ressources permettant d'échanger, de se documenter ou de se faire accompagner sur des sujets tels que le développement urbain, la lutte contre l'habitat précaire, la promotion de l'habitat durable, la valorisation de matériaux et de savoir-faire locaux, l'adaptation aux changements climatiques. Ce centre de ressources a été bâti à base de matériaux locaux, valorisant les filières de construction locales, peu émettrice en gaz à effet de serre et respectueuses de l'environnement. Il a été construit grâce au travail de maçons de la région de Canchungo, en étroite collaboration avec les autorités administratives (qui ont fourni le terrain).
- Elaboration d'une stratégie et d'un plan directeur transfrontalier pour la préservation des arbres de mangrove qui a abouti à la mise en place de plateformes de concertation, d'échanges et de coopérations transfrontalières. Par ailleurs deux projets de préservation et d'étude des mangroves ont été financés et accompagnés.
- Une fédération de femmes bissau-guinéennes a été créée pour faire émerger une dynamique forte de plaidoyer sur les questions liées à l'habitat durable. Plus de 200 femmes membres de groupements soutenus par le Grdr y ont adhéré.

Ces activités sont financées par : AFD, Fondation Abbé Pierre, Union européenne, Expertise France, CEDEAO, CFSI.

# SENEGAL

Territoires d'action : Rufisque, Ziguinchor, Bakel

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre: 7

Principaux bénéficiaires de nos actions : acteurs locaux et collectivités locales ; familles et citoyens; porteurs de projets économiques collectifs

Axes principaux d'action : renforcement des collectivités locales, renforcement associatif

Nature de nos activités : agriculture et alimentation ; développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle

Principaux ODD concernés : 2. Lutte contre la faim ; 4. Accès à une éducation de qualité ; 11. Villes et communautés durables.



## Principales activités en 2021:

- Accompagnement du Conseil Départemental de Rufisque dans la mise en œuvre du plan alimentaire territorialisé de Rufisque
- Aménagement et équipement de la cuisine centrale de Rufisque (2 500 repas quotidiens) et de Yene (1 000 repas quotidiens). 27 cuisinières ont été formées, des contrats ont été signés avec des organisations de productrices, pour alimenter les cantines centrales en produits sains. Ces organisations ont bénéficié de diagnostics, d'accompagnements, de formations en gestion financières ou techniques...
- 14 cantines scolaires dans les régions de Ziguinchor (2 000 élèves) et 9 de Bakel (2 281 élèves) sont désormais en service et approvisionnées. Les comités de gestion de chacune des cantines ont été formés et renforcés.
- Une enquête statistique a été réalisée à Ziguinchor afin de mieux comprendre le système alimentaire territorialisé de la ville. Il en ressort que le commerce de détail y est très dynamique ». Cette étude a été transmise aux autorités locales de la ville.
- Elaboration du plan de développement communal de la commune de Diembering
- Accompagnement à la mise en place de l'intercommunalité du Diassing sur les questions liées au développement économique locale (notamment pour assurer l'autosuffisance en riz avec les aménagements d'infrastructures qui l'accompagnent) et l'accès aux services sociaux de base, essentiellement en ce qui concerne l'offre éducative et les infrastructures sanitaires.
- Lancement du centre de ressources virtuelles « Les rivières du Sud » qui permet de centraliser, au sein de l'Université Assane Seck de Ziguinchor, la documentation scientifique (mémoires, thèses, articles..) produite qui concerne Ziguinchor et sa région.

Ces activités sont financées par : AFD, Union européenne, CFSI, Fondation de France, Agences de l'eau [Adour Garonne], Action Aid International, Ambassade de France au Sénégal, CCFD-TS.

# MAURITANIE

Territoires d'action : Nouakchott, Gorgol (Kaédi), Guidimakha (Sélibaby)

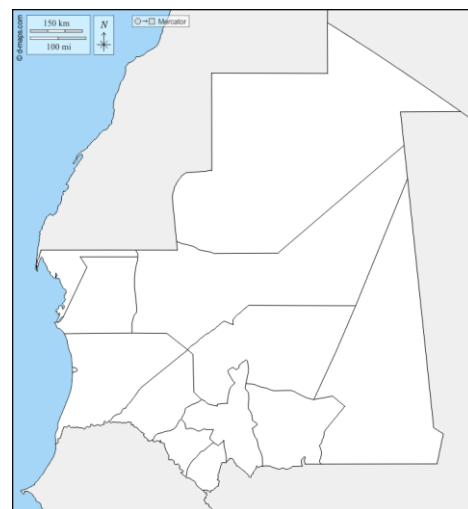
Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 8

Principaux bénéficiaires de nos actions : acteurs locaux et collectivités locales, porteurs de projets économiques individuels et collectifs ; migrants et associations de migrants ;

Axes Principaux d'action : développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle ; gestion des ressources naturelles

Nature de l'activité : Renforcement associatif ; Renforcement des collectivités locales ; Diagnostic ; Réalisation d'infrastructures essentielles ; Soutien aux activités économiques

Principaux ODD concernés par nos actions : 13. Lutte contre le changement climatique ; 1. Eradication de la pauvreté ; 8. Accès à des emplois décents ; 16 justice et paix



Principales activités en 2021 :

- Création d'espaces d'échanges dans le Gorgol et à Nouakchott afin de faciliter la montée en compétence des organisations de jeunes sur la thématique « la jeunesse, la citoyenneté et le pouvoir d'agir ». 54 organisations (associations, collectivités locales en coopération décentralisée, acteurs de l'éducation populaire, organisations issues de la diaspora en Europe) y contribuent. Un dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics est en cours de mise en place.
- Appui à la mise en place de l'intercommunalité de Djéol-Tokomadji dans le bassin versant du Gorgol. Elle a été officialisée par les deux conseils communaux et le règlement intérieur a été validé.
- Appui à la production de 3 plans environnementaux dans chaque bassin versant et de plans d'action triennaux permettant la mise en œuvre des projets territoriaux prioritaires A Dindi (Tokomadji) et Théthiane (Djéol), des ententes foncières (basées sur des diagnostics socio-fonciers) ont été signées. Des travaux d'aménagements (ouvrages antiérosifs, aménagements hydroagricoles) ont été réalisés.
- huit accords sociaux ont été signés pour réguler les infrastructures pastorales. Des couloirs de passage pour le bétail ont été aménagés, de même que des aires de repos. 3 banques d'aliments de bétail couvrant 13 communes au Gorgol, Guidimakha et l'Assaba ont été construites. 3 puits pastoraux ont été réhabilités et équipés à Korokoro (commune de Gouraye, Kéleila (commune de Souvi) et Louguéré (commune de Tokomadji).
- 246 hectares (110 dans le Guidimakha, 136 dans le Gorgol) de terres ont été restaurés grâce à des ouvrages de conservation des eaux et de restauration des sols.
- 40 coopératives maraîchères ont été formées en agroécologie, dotées en semences paysannes et en petits matériels.

Ces activités sont financées par : Union européenne, AFD, CCFD-TS, Région Centre-Val-de-Loire, Secours Catholique Caritas France, Ambassade France (SCAC).

# MALI

Territoires d'action : Kayes, Koulikouro, Bamako.

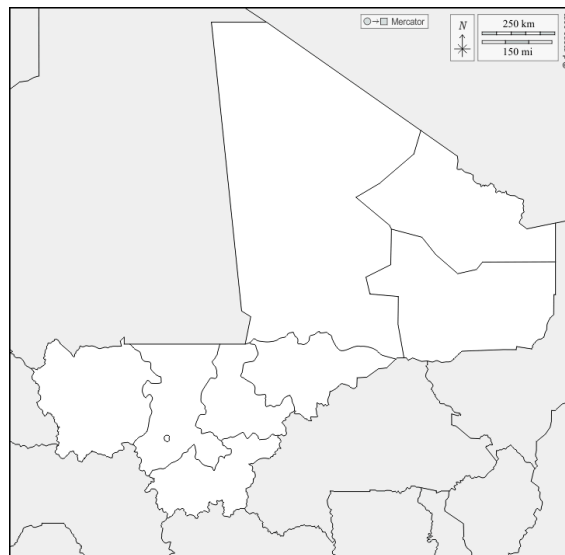
Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 8

Principaux bénéficiaires de nos actions : acteurs locaux et collectivités locales, migrants et associations de migrants, porteurs de projets économiques individuels

Axes Principaux d'action : agriculture et alimentation, genre et participation, migration & accès aux droits, eau & assainissement

Nature de l'activité : agriculture et alimentation ; gestion des ressources naturelles ; développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle.

Principaux ODD concernés par nos actions : 2. Lutte contre la faim ; 5. Egalité entre les sexes ; 6. Eau et Assainissement ; 8. Accès à des emplois décents ; 10. Réduction des inégalités ; 13. Changement climatique



## Principales activités en 2021 :

- Dans le cadre d'une étude sur le système alimentaire de la ville de Kayes, une enquête qualitative a été réalisée auprès des ménages puis analysée pour mieux comprendre les circuits de distribution et les habitudes des consommateurs face à l'offre alimentaire.
- 13 migrants de retour, volontaires, ont été accompagnés dans leurs projets de réinsertion économique dans la région de Kayes.
- Activités de renforcement de capacité des producteurs agricoles pour la préservation et la valorisation des semences paysannes locales.
- Réalisation de 5 modules de formation en ligne type « MOOC » disponibles sur le site Sahelink.
- 144 élus et membres d'OSC formés à l'usage du numérique et à la citoyenneté digitale afin de faciliter les échanges entre les élus locaux et ceux qu'ils représentent, notamment sur des sujets tels que la citoyenneté des femmes et des jeunes.
- Finalisation et adoption par les élus du Syndicat Inter Collectivités Méranguemou (SICM) (intercommunalité qui regroupe 12 communes du cercle de Yélimané) du plan stratégique (2021-2025) inter-collectivité de l'assainissement et de l'eau (PSAIE). Plusieurs formations de sensibilisation aux questions liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ont permis de toucher 161 enseignants et membres des comités de gestion scolaire dans les 86 écoles du territoire concerné.
- Elaboration d'une stratégie régionale de plaidoyer pour la prise en compte des problématiques des femmes et des jeunes dans les planifications locales et les politiques nationales et appui à la mise en œuvre d'actions stratégiques de plaidoyer auprès des autorités à Kayes et à Bamako

Ces activités sont financées par : AFD, ENABEL, CCFD-TS, Expertise France, Mairie de Montreuil, SIAAP, OFII.

# TUNISIE

Territoires d'action : Beni-Khedache, Sbeïtla, Aïn Draham

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 1

Principaux bénéficiaires de nos actions : migrants et associations de migrants, acteurs locaux, autorités locales (élus) et nationales (agents des ministères).

Axes Principaux d'action : migration & développement

Nature de nos activités : renforcement des collectivités locales, renforcement associatif, capitalisation

Principaux ODD concernés par nos actions : 10. Réduction des inégalités ; 11. Villes et communautés durables ; 16. Justice et paix

Principales activités en 2021 :

- Production et édition d'un profil migratoire pour chacune des trois communes du projet. Ils ont été produits en collaboration avec les acteurs locaux de chaque territoire et mis à disposition des autorités territoriales qui ont contribué à leurs réalisations. Ces documents constituent des outils de prise de décision permettant aux communes de mieux comprendre les dynamiques migratoires de leurs territoires, de mieux connaître leur diaspora et ainsi de mieux coordonner leurs actions.
- Un cadre de concertation élargi a été mis en place dans chacune des 3 communes, impliquant le ou la Maire de la commune, des élus, des organisations de la société civile et des organisations de la diaspora. Ce cadre de concertation contribue à améliorer le dialogue entre acteurs locaux et migrants afin de mieux concilier priorités territoriales et actions portées par la diaspora.
- Des plans d'action locaux « Migration et développement » ont été élaborés et définissent des priorités d'action. Plusieurs actions prioritaires ont été réalisées.
- L'étude sur les mobilisations de la diaspora tunisienne en France depuis 1959 a donné lieu à la réalisation d'un documentaire de 30min : « La diaspora, l'autre visage de la Tunisie ».



Ces activités sont financées par : UE, AFD

# ALGERIE

Territoires d'action : Wilayas de Tiaret et Tissemsilt

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 1

Principaux bénéficiaires de nos actions : Acteurs locaux et collectivités locales

Axes Principaux d'action : Renforcement associatif

Nature de nos activités : diagnostic territorial, Développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle.

Principaux ODD concernés par nos actions : 10. Réduction des inégalités ; 8. Accès à des emplois décents

Principales activités en 2021 :

- Mise en réseau des associations engagées sur les territoires de Tiaret et de Tissemsilt. Animation d'un dialogue avec les pouvoirs publics autour des projets de développement local. Organisation de nombreux temps d'échanges (« club synergie », journées portes ouvertes)
- Création d'un incubateur de projets pour accompagner la création d'activités économiques de jeunes sur le territoire de Tiaret
- Mise en place d'un processus de planification territoriale concertée qui a abouti à dégager des priorités territoriales parmi lesquelles, en premier lieu, le projet d'une déchetterie contrôlée à Tagdempt afin de créer des activités génératrices de revenus et d'éviter la saturation du centre d'enfouissement technique le plus proche.

Ces activités sont financées par : AFD, UE.



# FRANCE

Territoires d'action : Ile-de-France, Hauts-de-France, autres régions françaises (PACA, ARA, Occitanie, Pays de la Loire)

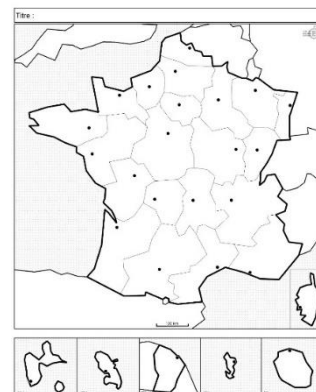
Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 22

Principaux bénéficiaires de nos actions : migrants et associations de migrants, porteurs de projets économiques, publics précaires

Axes Principaux d'action : migration & accès aux droits, migration & développement, développement local & entrepreneuriat ou insertion professionnelle

Nature de nos activités : soutien aux initiatives économiques et insertion professionnelle, accès aux droits et citoyenneté, éducation au développement

Principaux ODD concernés par nos actions : 10. Réduction des inégalités ; 8. Accès à des emplois décents ; 5. Égalité entre les sexes ; 17. Partenariats pour les objectifs mondiaux.



## Principales activités en 2021 :

- 147 seniors immigrés éloignés du droit commun en situation d'isolement social ont bénéficié d'animations collectives d'information et de sensibilisation aux droits socio-sanitaires (droits, santé, convivialité). Des permanences d'accès aux droits nous ont permis d'accompagner certains d'entre eux dans leurs démarches administratives. 12 stages informatiques (74 ateliers en tout) ont été organisés dans des foyers de travailleurs migrants, des centres socio-culturels etc. pour les former à l'utilisation du numérique dans leurs démarches.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement socio-professionnel et renforcement de la chaîne d'accompagnement dans le quartier « Grigny 2 » afin de redynamiser le tissu économique et social. 210 personnes ont été identifiées, 93 accompagnées, et 20 femmes « les Mamas de Grigny » bénéficient d'un suivi individuel et d'un accompagnement pour développer un restaurant associatif.
- Accompagnement renforcé de 111 jeunes, réfugiés, primo-arrivants peu ou pas qualifiés et/ou éloignés de l'emploi et habitants d'Ile-de-France à travers des entretiens individuels et des ateliers collectifs
- Accompagnement renforcé à travers des entretiens individuels et des ateliers collectifs de 45 allocataires du RSA éloignés de l'emploi
- 72 femmes des Hauts-de-France ont bénéficié d'ateliers d'échanges sur l'accès aux droits, les démarches et codes de la société française et l'identification des acteurs sociaux et sanitaires de leur territoire de vie.
- Renforcement de capacités de 229 professionnels et bénévoles de l'action sociale par des journées de formations sur l'interculturalité et la trajectoire migratoire des femmes
- Création de 12 modules de formation « ODD et migrations » à destination des acteurs éducatifs pour les doter des outils nécessaires afin de déconstruire les idées reçues sur les migrations et leur apporter les arguments sur l'impact positif des migrants dans l'atteinte des objectifs de développement durable.

Ces activités sont financées par : AFD, UE, FAMI, FSE, Erasmus +, Opportunités (UE), MEGA, ANCT, Ministère de l'Intérieur, Préfectures : Nord Pas de Calais, Paris et Nord, Départements de Seine Saint Denis et du Pas de Calais, Région Ile de France, DDCS de Paris, DRJSCS d'Ile-de-France, Mairie de Paris, Mairie de Montreuil, Ville d'Aubervilliers, Ville de Grigny, Département du Val de Marne, Fondation Raja, Fondation Paris Habitat, DILCRAH, DDETS du Nord, Secours catholique, CFSI.

## DOUBLE-ESPACE

Territoires d'action : Mauritanie – France ; Sénégal – France ; Tunisie - France

Nombre de programmes de solidarité mis en œuvre : 8

Principaux bénéficiaires de nos actions : migrants et associations de migrants

Axes Principaux d'action : migration & développement

Nature de nos activités : migrants et associations de migrants, Acteurs locaux et collectivités locales

Principaux ODD concernés par nos actions : 8. Accès à des emplois décents ;

Principales activités en 2021 :

- L'étude sur les mobilisations de la diaspora tunisienne en France depuis 1959 a donné lieu à l'édition d'une exposition itinérante de 8 panneaux (disponible en France et en Tunisie), la réalisation d'un documentaire de 30min « La diaspora, l'autre visage de la Tunisie ».
- Une mission « Double-espace » incluant le Maire de la commune de Sbeïtla, s'est rendue en France à la rencontre des ressortissants de la commune. Une association de la diaspora de Sbeïtla devrait être créée et permettre de mieux structurer les actions de la diaspora en faveur de Sbeïtla et de consolider le dialogue avec les autorités locales.
- 5 clubs « Entreprendre au Sénégal » en format numérique ont permis de mettre en réseau et de renforcer 100 porteurs de projets économiques vivant en France, Italie, Belgique, Espagne qui souhaitent créer une entreprise au Sénégal. 40 porteurs de projets ont été mis en lien avec l'ADPME.
- 15 porteurs de projets d'entreprise au Sénégal ont été accompagnés par le Grdr dans la structuration et le lancement de leurs projets.
- Des représentants du Conseil Départemental de Rufisque se sont rendus en France afin de rencontrer leurs partenaires de coopération décentralisée « Montpellier Méditerranée Métropole » autour d'enjeux communs partagés comme la mise en œuvre d'un plan alimentaire territorialisé.
- 2 thé-palabres sur les questions de la jeunesse, de la citoyenneté et de la culture en Mauritanie ont été organisés en France afin d'impliquer des ressortissants mauritaniens de la diaspora en France. Près de 70 personnes y ont participé. Un thé palabre « dématérialisé » « Introduction au double-espace, point communication et planification des activités » a également réuni 23 participants en Mauritanie et en France.

Ces activités sont financées par : AFD, UE, CCFD-TS, Secours Catholique Caritas France, Région Centre Val de Loire, Expertise France.

# LES PRINCIPALES PRODUCTIONS DU GRDR EN 2021

## Les parutions :

- Les [profils migratoires des communes de Beni-Khedache, Aïn Draham et Sbeitla](#) en Tunisie
- Livret méthodologique « [Intégrer la gestion des ressources naturelles dans la planification territoriale en Mauritanie](#) »
- Le guide méthodologique « Migration et développement local : 20 outils pour comprendre et agir »
- « Histoires sahéliennes » épisode 3 « [Le Guidimakha](#) » et épisode 4 « [Kayes](#) ».
- Livret méthodologique : « [Quelle contribution du numérique pour une gouvernance locale plus inclusive en région de Kayes ?](#) »
- Livret méthodologique : « [Citoyenneté et numérique : comment organiser une campagne de mobilisation digitale ?](#) ».
- La [synthèse de l'étude](#), la [frise historique](#) et L'exposition itinérante qui retracent 50 ans d'engagement de la diaspora tunisienne en France
- Guide méthodologique « Mise en place d'un système de conseil de gestion des exploitations agropastorales »

## Les études :

- Monographie transfrontalière de Goudomp (Sénégal)-Bigène (Guinée-Bissau)
- Monographie de la commune rurale de Tanéné
- Monographie communale de Tagdempt (wilaya de Tiaret, Algérie)
- Étude de l'écosystème de mangrove du complexe écologique de Mata d'Ucô, Calequisse et Bôte dans la région de Cacheu - Guinée Bissau
- Etude sur la caractérisation des pratiques maraîchères de la ville de Nouakchott

## En vidéo :

- « [La diaspora, l'autre visage de la Tunisie](#) » - de Barbara Arsenault
- « [Agir sur les dynamiques des ressources naturelles à l'échelle intercommunale en Mauritanie](#) » - d'Elodie Wattiaux

### **La mallette à outils numériques « Les migrations font bouger le monde ! »**

Le site internet ([www.lesmigrationsfontbougerlemonde.com](http://www.lesmigrationsfontbougerlemonde.com)) compile des outils pédagogiques réalisés par le Grdr en partenariat avec les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais de la Ligue de l'Enseignement, l'ANVITA, l'ICM et Via le Monde. Composée d'une partie animation axée sur 3 ateliers (« Médias et migrations », « ODD et migrations » et stéréotypes et migrations ») et d'une partie « ressources » (vidéos, livres, guides...) pour sensibiliser les jeunes, de manière ludique et positive, sur des thèmes liés aux migrations et au 17 objectifs de développement durable.

La mallette est destinée principalement aux enseignants qui souhaitent contribuer à combattre, de manière ludique et positive, les préjugés et les stéréotypes, éduquer à la citoyenneté et à la solidarité internationale, questionner la place de chacun dans le monde et les frontières qui le traversent, comprendre que la migration est un phénomène qui a toujours existé et en apprendre plus sur l'action des diasporas en France.

# LE GRDR DANS LES RESEAUX

## En France et en Europe

**COORDINATION SUD** : L'année a été marquée par des échanges tendus avec les pouvoirs publics sur la question du « criblage » (encart ci-dessous) qui ont conduit jusqu'à la rupture du dialogue sur le second semestre. Si les temps de concertation ont pu reprendre début 2022, les perspectives sont inquiétantes. Par ailleurs, CSUD a relancé le 7 octobre, les temps de rencontre en présentiel autour de (i) la refonte des dynamiques de plaidoyer qui préfigure une réorganisation du réseau et (ii) la préparation des élections présidentielles et de la Présidence française de l'UE (1<sup>er</sup> semestre 2022). Le Grdr est membre de plusieurs commissions : chef de file de la commission « Migration » depuis 2017, également actif au sein des commissions « ODD », « Europe », « Jeunesse » et « Cofri » et s'intéresse aussi aux travaux des commissions « Agriculture et Alimentation », « Climat et Développement ». Notons aussi le changement de Président : Olivier BRUYERON (Groupe initiatives) a succédé à Philippe JASCHAN aujourd'hui « Directeur de la stratégie, prospective et relations institutionnelles » à l'AFD. C'est enfin au dispositif FRIO (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel) piloté par CSUD que le Grdr a obtenu une demande de subvention pour mener à bien le chantier 'vie associative ».

### **Le criblage des partenaires, des prestataires et des bénéficiaires : Coordination SUD lutte contre une nouvelle procédure aussi illusoire que mortifère !**

L'année 2021 a été marquée par l'annonce d'une nouvelle obligation pour les organisations de solidarité internationale de « cribler » plusieurs fois tout au long d'un programme de développement les partenaires, les prestataires et jusqu'aux bénéficiaires finaux, dans le but annoncé de « lutter contre le terrorisme et le blanchiment d'argent ». Des « Lignes directrices en matière de criblage » ont ainsi circulé, conformément à l'article 17 de la *loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales* adoptée le 4 août 2021.

Ce document élaboré par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Economie, des finances et de la relance, impose aux OSI de procéder à la vérification de l'identité de la plupart des acteurs mobilisés dans le cadre de programme qui ne relèveraient pas de l'aide d'urgence. Cela concerne toutes les personnes qui reçoivent tout type de soutien de la part d'une organisation de solidarité internationale (en nature, en espèces, un service, une formation etc.), dans un secteur spécifique (santé, protection, sécurité alimentaire, etc.) défini en fonction de leurs besoins.

Convaincues que d'autres mécanismes sont possibles pour renforcer cette lutte sans toutefois nuire à l'action de solidarité internationale, plus que jamais nécessaire face aux crises que notre monde traverse, toutes les ONG françaises humanitaires et de développement, n'ont eu de cesse d'exprimer, auprès du gouvernement et des parlementaires, leur profond désaccord et les risques éthiques et d'entraves à l'action de solidarité internationale que représente le mécanisme de criblage des populations et bénéficiaires ultimes. A la demande des ONG, le MEAE et le ministère de l'Economie, des finances et de la relance ont initié, à partir d'octobre 2021, trois rencontres avec Coordination Sud qui n'ont pas permis une réelle concertation des acteurs concernés. Pendant plusieurs mois, les membres de coordination Sud ont refusé de participer à toutes rencontres organisées par le MEAE, Bercy ou encore l'AFD.

La mise en œuvre de ce mécanisme annoncée pour l'été 2022, qui remet en cause les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, nuira directement à l'action des OSI et à la réalisation des objectifs de la politique française de développement et de solidarité internationale. D'autant qu'aucun voisin européen ne semble avoir eu recours à un tel mécanisme en demandant aux OSI de se transformer en opérateurs de contrôle des populations.

Le Grdr a soutenu sans réserve Coordination Sud dans ce travail de plaidoyer capital pour notre liberté d'action et l'équilibre de nos pratiques partenariales.

**GROUPE INITIATIVES** : Le Grdr est membre du CA du Gi. Cette année, le Grdr était le chef de file du COPIL du Traverses N°50 intitulé « Initiative fleuve Sénégal », aux côtés du Partenariat, du GERES, du GRET, d'AVSF et de l'Ados et. Après une capitalisation des différentes interventions et démarches de coopération portées par ces diverses ONG afin d'identifier les axes de synergie et de renforcement des partenariats locaux et internationaux, restituée à Bakel en mars 2021, plus d'une centaine de participants se sont retrouvées aux Journées du Gi, ouvertes aux partenaires (association des maires du BFS, OMVS, PS-Eau, Agence de l'eau Adour-Garonne), en octobre 2021, pour élaborer une stratégie collective de plaidoyer commun au service des enjeux de ces territoires (cf. encart ci-dessous). A noter : après deux ans d'utilisation de la visio-conférence, les CA itinérants ont repris en fin d'année à Lille dans les locaux du Partenariat. Le Grdr a aussi participé à la formation organisée par le Gi à Bruxelles en février 2022 sur « le plaidoyer à l'échelle européenne et réflexion stratégique ». C'est enfin au sein du Gi que les échanges d'informations et les dynamiques de plaidoyer sont menés pour être relayées à CSUD.

**L'Initiative Fleuve Sénégal** (*Groupe initiatives – Traverses N°50*)

L'Initiative Fleuve Sénégal, portée par le Groupe Initiatives (Gi) avec le Grdr en chef de file (Le Partenariat, AVSF, Gret, Geres, ADOS) consistait à capitaliser 10 années d'actions des ONG de développement françaises membres du Gi dans le bassin du fleuve Sénégal (BFS). Ce fut 3 années de travail, de traitement d'informations, de rencontre et d'ateliers qui seront capitalisés dans le Traverses N°50 début 2022.

L'atelier de clôture (Journées du Gi) a eu lieu les 11, 12 et 13 novembre et a été organisé en collaboration avec le PS-Eau et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) et de l'AFD. L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), organisation interétatique qui regroupe les quatre états riverains du fleuve, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et le réseau des maires des communes riveraines du fleuve Sénégal (dont le siège est à Bakel) ont largement collaboré sur cet atelier. Il a réuni 110 personnes venues du Mali, de Mauritanie, du Sénégal, et de France. A l'issue de ces 3 jours, les membres de cette initiative et les acteurs locaux ont adopté un plaidoyer commun au service des enjeux de ces territoires et ont signé une déclaration commune. Aux côtés des 5 autres organisations impliquées, le Grdr continuera à coordonner cette dynamique en 2022.

**LE COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (CFSI)** : Le Grdr est membre du Comité de Direction du CFSI Il est aussi actif au sein du Comité d'orientation et de suivi du programme PAFAO (Promotion de l'Agriculture familiale en Afrique de l'Ouest) et comme membre du Comité stratégique du programme CAAC (Coopérer autrement en acteurs de changement), deux programmes structurant de l'action du CFSI. Après une année 2020 « confinée », c'est en 2021 que le CFSI espérait fêter ses 60 ans. La pandémie ayant empêché des regroupements importants, toute l'année a été consacrée à l'animation d'un processus de révision de son projet associatif à horizon 2030. Le Grdr était membre du groupe de travail qui pilotait cette animation prospective. Entretiens avec des représentants de chaque organisation membre, co-construction et analyse collective de 4 scénarios différents pour n'en définir qu'un seul (un 5<sup>ème</sup>) à partir duquel a été repensé l'avenir du CFSI : identité, vision, valeurs, mission, métiers, principes d'action, spécificités, ambition. Le projet associatif sera adopté à l'AG 2022.

**LE F3E** : Le Grdr est membre du F3E. Le Grdr continue à s'inspirer des approches orientées changement pour mettre en place les dispositifs de suivi et d'évaluation de l'impact de ses projets (PGCL, MAVIL, ODDyssée). Le Grdr est aussi particulièrement attentif aux outils permettant de « mieux appréhender les inégalités liées au genre » et, en conséquence, « d'agir de façon plus pertinente sur la réduction de celles-ci » : en ce sens, un projet d'étude spécifique intitulée « Effets et impact de l'action du Grdr en Guinée-Bissau sur les inégalités de genre » a été déposé et accepté par le Comité des études du F3E. Elle sera menée fin 2022-début 2023. Enfin, les équipes du Grdr se sont déplacées en nombre pour assister avec intérêt aux Rencontres annuelles du réseau en décembre intitulée : « Contribuons ensemble au changement social ! ».

**LE CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT (CRID)** : Le grdr est membre du CRID. Après une année 2020 consacrée à refonder son projet politique et à élaborer

collectivement les nouvelles orientations pour la période 2021-2024, et l'adoption en mars 2021 de ce nouveau projet politique, de la charte et du plan stratégique, les activités ont repris, à la fois au sein du collectif « Des Ponts Pas des Murs » et à travers l'organisation de l'Université d'été et des mouvements sociaux (Nantes, 2021), du Forum Social Mondial de Mexico (mai 2022).

**LA COALITION EAU :** Le Grdr est membre de la coalition eau. Première année de la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 de la plateforme, cette année 2021 a été l'occasion de renforcer le plaidoyer sur l'ODD N°6, « ici » en France : « Les Droits humains à l'eau et à l'assainissement en France », élections présidentielles et législatives 2022, et « là-bas » en Europe (Présidence française de l'Union Européenne) et en Afrique : participation au Forum Mondial de l'Eau 2022 (le Grdr y était pour présenter l'Initiative Fleuve Sénégal – cf. Gi), appui à l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA).

**LE PROGRAMME SOLIDARITE-EAU :** En 2021, le Grdr (au sein du Gi) et le PS-Eau ont co-organisé l'atelier de Bakel (12-14 octobre 2021) intitulé « Enjeux et défis sur le bassin du fleuve Sénégal : définissons, partageons et faisons connaître nos priorités d'actions ».

### En région Île-de-France

**CITE DES METIERS :** Le Grdr est membre permanent du Comité stratégique de la Cité des métiers avec les partenaires institutionnels (DRIETS, Région Île-de-France, ville de Paris). Ce comité permet d'inscrire l'action du Grdr en articulation avec les orientations des politiques publiques dans les domaines de l'orientation, de l'insertion et de l'évolution professionnelle et de sensibiliser les acteurs du droit commun aux enjeux de l'intégration et de l'inclusion sociale et économique des migrants.

### En région Hauts-de-France

**LIANES COOPERATION :** le Grdr est membre du CA de Lianes Coopération, le réseau régional multi-acteurs (RRMA) de la région Hauts-de-France. Lianes Coopération et le Grdr ont étroitement travaillé ensemble sur les activités d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans les Hauts-de-France et sur les activités d'accompagnement des entrepreneurs issus des diasporas (Fonds animation territoriale du Programme CAAC du CFSI).

**APES :** Le Grdr est membre du Collectif (CA) de l'APES. L'APES et le Grdr ont travaillé ensemble sur les analyses et des outils permettant de mieux intégrer les dimensions migratoires et les acteurs en migration dans les projets d'ESS (adaptation du radar des compétences créé par le Grdr). Le Grdr et l'APES collaborent également dans le cadre des activités du Grdr en Algérie à travers le projet DICE (Développement des Initiatives Citoyennes et Economiques des habitants des quartiers défavorisés entre la France et l'Algérie avec L'APES), sont es activités ont été en partie revue à la baisse à cause de la restriction des déplacements liée au COVID19.

### En Europe

**ALLIANCE TO FIGHT POVERTY :** Le Grdr est membre de cette coalition depuis 2018 à travers le programme Re-Invest (Pour une Europe sociale et inclusive). En 2020, le Grdr a participé au temps fort du réseau pour développer de nouveaux cadres d'analyse autour de la gouvernance participative et des narrations autour de la migration à l'échelle européenne. Ces échanges ont abouti à un projet de recherche intitulé « Opportunities » (2021-2024) réunissant 14 partenaires européens mais aussi sénégalais, ghanéens et mauritaniens. Les travaux de recherche pourront être menés sur le double-espace migratoire cher au Grdr. Le Forum de lancement organisé en mars 2022 à la cité des Métiers a été aussi l'évènement associatif du Grdr.

**MIGRATION POLICY GROUP :** Le Grdr a rejoint le réseau MPG en 2018. En 2020 il a participé à la production de différents documents de capitalisation sur l'inclusion financière des entrepreneurs migrants et le soutien aux initiatives économiques portées par les migrants. Le Grdr est intervenu dans une Web Conférence européenne auprès de la commission pour présenter les résultats du projet.

## En Afrique de l'Ouest

### Dans le Sahel

**LA FEDERATION DES COLLECTIFS D'ONG (FECONG) :** La FECONG est une plateforme de réflexion et d'action pour 15 collectifs et réseaux d'ONG. Il concourt à l'élaboration, à la promotion et à la défense des politiques de développement au Mali. La FECONG assure le secrétariat du Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC), interlocuteur des pouvoirs publics maliens et internationaux, notamment depuis la crise politique de 2012. Le Grdr de Kayes est membre de la Coordination régionale des ONG de Kayes (CR-ONG) et de la charte de collaboration. Le réseau n'est plus très actif en 2021.

**LE FORUM DES ONG INTERNATIONALES AU MALI (FONGIM) :** Le FONGIM est un regroupement de 88 ONG internationales au Mali. Il a pour mission d'offrir à ses membres un cadre de partenariat et de concertation entre tous les acteurs de développement dans le but d'influencer les politiques du gouvernement afin que les besoins des populations démunies et marginalisées soient pris en charge de manière optimale. Aux côtés du Conseil national de la société civile (CNSC) et du Forum des organisations de la société civile (FOSC), il est une des forces collectives de plaidoyer et de représentation sur les politiques nationales et internationales.

Le Grdr est inscrit dans trois groupes de travail : « sécurité alimentaire » (GTSA), « efficacité du développement » (GTED) et « énergie et climat » (GTEC). Mais en 2021, le FONGIM, lors de son assemblée générale du 26 mai 2021 a entériné l'intégration des groupes de travail au sein d'un management unique qui sera assuré par une direction exécutive avec l'adoption d'un nouveau système unique et progressif de cotisations calculées sur la base du budget déclaré à la Direction de l'Administration du Territoire (DGAT).

**LA PFONGUE :** la PFONGUE est un réseau regroupant 56 ONG internationales dont l'objectif est de renforcer l'efficacité de leur participation au développement économique, social et culturel du Sénégal. Les actions de la PFONGUE favorisent la concertation entre les différents acteurs de la Société Civile au Sénégal, grâce à la capitalisation d'expériences et de méthodologies, les échanges, la formation et l'information. Dans le cadre de la pandémie du COVID 19, la PFONGUE a largement participé à la diffusion des différentes informations nécessaires aux ONG et a amorcé un dialogue constructif avec la délégation de l'Union Européenne sur la mobilisation possible des ONG européennes et de leurs partenaires dans ce contexte de crise inédite. La coordination du Grdr au Sénégal occupe le poste de trésorier au sein du bureau de la PFONGUE.

### Sur le pôle littoral

**5 DELTAS :** En 2021, le « 5Δ » s'est surtout mobilisé sur la mise en œuvre du projet « *Gestion des forêts de mangroves du Sénégal au Bénin* » qui s'inscrit dans le programme PAPBio de l'Union européenne (UE), en partenariat avec l'UICN et Wetlands International. Quatre (4) membres du collectif sont parties prenantes du projet (Eclasio, Kinomé, United Purpose et le Grdr), dont l'objectif est d'atteindre une protection intégrée de la diversité et des écosystèmes fragiles de Mangrove en Afrique de l'Ouest et de renforcer leur résilience aux changements climatiques. Plusieurs activités ont été menées en Guinée Bissau en lien avec les pays transfrontaliers : mise en place d'une plateforme de concertation nationale et transfrontalière sur les écosystèmes de mangroves (COPPC), animation EEDD (journée des zones humides en février, journée des mangroves en juillet). Une partie importante du projet, consiste

à mettre en place des fonds de subventions : 7 subventions ont été octroyées en 2021 (2 en Guinée-Bissau, accompagnées par le Grdr ; 4 au Sénégal, en Casamance et 1 en Guinée).

Parallèlement, le Collectif 5 Deltas a animé un atelier au sein du groupe de travail « Gestion des Ressources Naturelles » porté par la plateforme PFONGUE au Sénégal (cf. ci-dessus), qui portait sur la présentation de l'innovation du COPPC et l'efficacité de la gestion transfrontalière en vue de trouver des solutions pour assurer la pérennité de la plateforme à long terme.

**LE PRCM** : le PRCM en Afrique de l'Ouest est une coalition d'acteurs travaillant sur les problématiques du littoral ouest africain et couvrant sept pays (le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone).

Le Grdr est membre du collège des associations internationales du PRCM depuis 2015. Plusieurs autres membres du collectif 5 deltas y ont également adhéré ce qui favorise une meilleure interconnaissance. La 10<sup>ème</sup> Edition du Forum PRCM « La santé des Océans, enjeux de développement durable des pays du littoral Ouest africain » devait avoir lieu en Guinée Bissau en mars 2020. Suite à la pandémie mondiale, l'événement a été reporté d'abord en 2021 et a finalement eu lieu en mars 2022.

**LA CONVENTION D'ABIDJAN** : Cette Convention pour la coopération, la protection, la gestion et le développement du milieu marin et du littoral de la côte atlantique de l'Afrique occidentale, centrale et australe a depuis plus de 7 ans, accéléré le processus d'élaboration des instruments de coopération régionaux. En septembre 2020, en Guinée-Bissau, le Grdr a été partie prenante de l'atelier national de consultation pluri-acteurs, rassemblant gouvernement, autorités nationales, experts, chercheurs, ONG et représentants de la société civile, pour intégrer les préoccupations et priorités nationales et l'harmonisation avec les différents plans et stratégies nationales de la Convention d'Abidjan.

**HABITER ET MIEUX VIVRE** : Ce réseau multi-pays a été créé en 2020 dans le cadre du projet « Habiter et mieux vivre dans les quartiers mal lotis » porté par CRATERRE et financé par la Fondation Abbé Pierre et l'AFD. Il regroupe des organisations de la société civile (CRATERRE, UrbaMonde, YAM Solidarité, Urba Sen et le Grdr) ayant à cœur de promouvoir l'habitat durable et digne pour les populations précaires. Bien que son acte officiel de naissance n'ait pas encore été établi, le réseau est aujourd'hui fonctionnel, sous l'impulsion de la Fondation Abbé Pierre qui incite ses partenaires à se retrouver au sein de cet espace de partage et d'apprentissage échanger sur les méthodes et outils permettant de générer une meilleure résilience dans les quartiers informels / spontanés. Il a pour vocation, tout en tenant compte des réalités et spécificités de chaque territoire, de mutualiser les savoirs et de produire des supports de diffusion des acquis communs (plaidoyer, outils et méthodes).

#### **Le Grdr est membre de deux « Programme Concerté Pluri-Acteurs » (PCPA)**

**JOUSSOUR (Algérie)** : Si le Programme Jousour est arrivé à termes en 2021, les membres du collectif ont travaillé depuis 2020 sur à la fois l'organisation d'un réseau Jousour en Algérie (auquel le Grdr pourrait adhérer une fois sa reconnaissance administrative définitivement établie) et sur l'organisation d'un collectif européen en France, pour pérenniser les dynamiques de solidarité consolidée sur 12 ans. Piloté par le CFSI et plusieurs OSC algériennes, le programme est financé par l'UE.

**SOYONS ACTIF, SOYONS ACTIVES (Tunisie)** : Le PCPA France-Tunisie est arrivé au terme de la seconde phase triennale. Un bilan a été fait lors de l'Assemblée plénière qui a pu se réunir à Tunis fin septembre. Le Grdr était présent à travers l'équipe du Programme « Graine de Citoyenneté » (Mauritanie) : deux représentants ont ainsi pu se rendre à l'AP et échanger avec les membres présents. Autant d'inspiration pour la mise en œuvre prochaine d'un PCPA en Mauritanie ?